BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3959 du Mardi 3 Mars 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

IMPFONDO

Ordination épiscopale de Mgr Daniel Franck Nzika

Mgr Daniel Nzika entouré de ses aînés dans l'épiscopat, NN.SS. Urbain Ngassongo et Bienvenu Manamika. (P.9)

FOOTBALL/DIABLES-ROUGES

Comme une sourde inquiétude chez les supporters

(P.14)

Editorial

La pagaie de la foi

(P.3)

POOL ENERGETIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (PEAC)

Le Sous-comité planification s'est doté d'une feuille de route ambitieuse

(P.2)

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Christian Roger Okemba a été remplacé

(P.3)

SOUVENIR

Un hommage rendu à Félix Eboué à Brazzaville

François Barateau et Charles-Richard Mondjo déposant les gerbes de fleurs (P.5)

4e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MUTUELLE DES TRAVAILLEURS DE DOUANES (MUTRADO)

Accorder une attention particulière à la MUTRADO qui est une «arme de victoire»

La Mutuelle des travailleurs de douanes (MUTRADO), en présence de Jean Mbossa Mbola, représentant le Directeur général de douanes, a tenu du jeudi 27 au vendredi 28 février 2020 sa 4e session du Conseil d'administration. Devant un parterre d'administrateurs, les différents échanges ont été présidés par Gilbert Missoni Missoungala, président du Conseil d'administration. Au regard de tous les services rendus par la mutuelle aux hommes et femmes qui la font, le premier responsable de cette organisation d'entraide a indiqué que la MUTRADO est une arme de victoire qu'il sied de préserver.

Gilbert Missoni Missoungala

En tout, 10 points étaient inscrits à l'ordre du jour, entre autres: la mise en place du secrétariat de la police des travaux, l'examen et l'adoption du projet de calendrier de travaux, l'examen et l'adoption du compte rendu de la dernière session du conseil d'administration tenue du 27 au 28 février 2019, l'examen et l'adoption du rapport du commissariat aux comptes, l'examen et l'adoption du rapport d'activités du bureau exécutif national 2019, l'examen et l'adoption du rapport financier du bureau exécutif national exercice 2019, l'examen et l'adoption des amendements de certaines dispositions des statuts et du règlement intérieur. Les administrateurs ont adopté, avec amendements, l'ensemble des points susmentionnés. Ils ont aussi suivi les informations sur les produits de la société NSIA, le fonctionnement de l'Association internationale des douanes francophones, l'organisation des obsèques des mutualistes, le dispositif pour l'élaboration du rapport bilan du conseil d'administration.

Le conseil d'administration a recommandé à son président, la mise en place d'une commission de six membres pour l'élaboration du rapport bilan de son mandat.

Pendant les travaux

Il sied de noter que cette 4e session du conseil d'administration de la MUTRADO s'est tenue en prélude à l'Assemblée générale qui aura lieu cette année.

Si les missions de la mutuelle sont, entre autres, l'entraide, le renforcement de l'esprit de corps, l'unité et la cohésion, et en tant que corps paramilitaire, la discipline, la MUTRADO est, depuis quelques années, confrontée à des sérieuses difficultés financières. A cause de nombreux départs à la retraite, et surtout la récession économique que le pays traverse, il est difficile de subvenir, au même moment, aux besoins de l'ensemble des mutualistes qui prennent leur retraite.

C'est pourquoi il a été lancé au Directeur Général des Douanes et droits indirects, président d'honneur de la MUTRADO, un vibrant appel, celui d'avoir un regard perçant, rénovateur, afin d'accorder une attention particulière à la *«MUTRADO qui est une arme de victoire»*, selon Gilbert Missoni Missoungala, qui a, par ailleurs, fait savoir que leur organisation douanière est sur le point de migrer vers le e-douane, l'application révolutionnaire de dématérialisation et de la modernisation qui permettra d'innover, de renflouer les caisses du Trésor public, mais aussi aux mutualistes de bénéficier des apports de ces différentes innovations.

Ainsi, les décisions prises au cours de cette 4e session du conseil d'administration *«permettront d'assurer la pérennité de notre mutuelle»*, a conclu le président du conseil d'administration, à l'issue des retrouvailles.

Photo de famille

POOL ENERGETIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (PEAC)

Le Sous-comité planification s'est doté d'une feuille de route ambitieuse

Organisme spécialisé de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le Pool énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC) a organisé du 26 au 28 février 2020 à Brazzaville, son siège, un atelier de redynamisation de son Sous-comité planification. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du Directeur général de la Société nationale d'électricité (SNEL-SA) de la République Démocratique du Congo, par ailleurs président du comité de direction du PEAC, Jean-Bosco Kayombo Kayan, du Secrétaire permanent du PEAC, Jean-Chrysostome Mekondongo, du chef de la Mission d'assistance technique de l'Union européenne au PEAC, Amadou Diallo, et du Directeur général de la société Energie électrique du Congo (E2C), Jean-Bruno Danga Adou.

Le présidium à l'ouverture de l'atelier

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'assistance technique de l'Union européenne (MAT3). Elle a connu la participation d'une vingtaine d'experts chargés de la planification au sein des sociétés d'électricité de l'Afrique centrale.

«Le Secrétariat permanent du PEAC attache un intérêt constant à la question du renforcement des capacités qui constitue une composante essentielle de la mise en œuvre de la politique énergétique communautaire», a souligné M. Jean-Chrysostome Mekondongo, à l'ouverture de l'atelier qui, selon lui, répondait à un double objectif: renforcer les compétences des experts et renforcer la qualité du partenariat qui lie le Secrétariat permanent et les sociétés d'électricité membres du PEAC.

«Les facilités consenties dans le cadre de cette importante rencontre ici à Brazzaville témoigne, une fois encore, de l'attachement des autorités de la République du Congo au rôle majeur de l'instrument de développement de l'Afrique centrale que constitue le PEAC», a, pour sa part, déclaré M. Jean-Bosco Kayombo Kayan. Et M. Danga Adou de dire: *«Au cours de cet atelier destiné fondamentalement à favoriser une plus grande synergie entre les principaux acteurs du développement des infrastructures énergétique, l'opportunité vous est offerte d'acquérir ou systématiser les compétences essentielles pour piloter les prestations de planification énergétique. Les thématiques autour desquelles vous êtes appelés à échanger, pendant trois jours, sont, en effet, d'importance majeure, car elles conditionnent le développement harmonieux des infrastructures énergétiques au niveau national, régional et international»*.

Ce rendez-vous a été marqué par la présentation des documents fondateurs du PEAC (décision de création, accord inter-sociétés) et des plans ou schémas directeurs existant dans chacun des pays (sociétés d'électricité) membres du PEAC. Les participants ont suivi des exposés sur trois modules, développés par M. Bossoken, expert sénior en planification.

Politique et stratégie dans le secteur de l'énergie; objectifs d'un plan directeur électricité et intervenants institutionnels; aspects régionaux (plan régional et plans internationaux), interconnexions; reprise de plans directeurs existants, réutilisation partielles d'études précédentes; financement de la réalisation de plans directeurs; étude de marché, étude de la demande, ont constitué les points du premier module, intitulé: *«Planification énergétique»*.

Dans le deuxième module, intitulé *«Plans directeurs»*, les participants ont été édifiés, entre autres, sur les scénarii et schémas directeurs production: définition de variantes à étudier, définition des calculs à exécuter; les limites techniques à l'introduction des énergies renouvelables, les problèmes rencontrés ou typiques et solutions envisageables; les renforcements production-transport-distribution versus maîtrise de la demande d'énergie; le schéma directeur des réseaux de transport électrique: définition de variantes à étudier, définition des calculs à exécuter; le schéma directeur distribution: définition de variantes à étudier; et le plan directeur d'électrification rurale: définition des calculs à exécuter.

Photo de famille après l'ouverture de la cérémonie

Dans le module 3, *«Outils de planification»*, les participants ont été éclairés sur les principaux logiciels de planification actuellement sur le marché; les logiciels de planification de la production: comparaison des interrogations du point de vue de la puissance de calcul, de la facilitation d'utilisation, des coûts, compatibilité avec les plans directeurs; les ressources humaines pour la planification énergétique: profils, flux d'instruction et suivi; les problèmes rencontrés ou typiques et solutions envisageables et des plans ou schémas directeurs existants dans chacun des pays membres du PEAC, etc.

A l'issue de cet atelier, les participants ont adopté une feuille de route ambitieuse du Sous-comité planification du PEAC. Celle-ci s'étale du 28 février au 31 décembre 2020, et se décline en six points:

-communication des résultats de la première phase du Système d'informatisation énergétique (SIE) au sous-Comité; suivi de la mise en œuvre de la deuxième phase du SIE (en cours); adoption des cahiers des charges et des études institutionnelles du SIE (Système d'information essentielle);

-désignation des ressources humaines spécialisées ;

-revue des Documents existants au sein du PEAC (28 février au 30 mars);

-collectes des données par Pays;

-rédaction des termes de référence pour le recrutement du Cabinet qui va élaborer le master plan production-transport;

-suivi du processus d'élaboration du Plan directeur.

A signaler que le PEAC est situé sur un espace communautaire d'une superficie de 6 640 000Km2 peuplé de plus de 140 000 000 d'habitants.

Véran Carrhol YANGA

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Christian Roger Okemba suspendu de ses fonctions

Le ministre de l'Administration du territoire, Raymond Zéphirin Mboulou n'a pas perdu de temps. Suite à la crise au sein du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, il a tout simplement suspendu le maire de la capitale, Christian Roger Okemba, désavoué par une partie de son Conseil départemental et municipal pour soupçons de malversations financières. Il a été démis, afin de *«mener les investigations appropriées sur les irrégularités constatées dans la gestion administrative et financière de la commune»,* précise l'arrêté ministériel, signé le 28 février 2020.

Christian Roger Okemba.

Une première dans l'histoire de la municipalité de Brazzaville où un maire est déchu de ses fonctions suite à une pétition des élus locaux. Après la commune de Mossendjo, Les Conseils départementaux de la Cuvette et des Plateaux, à son tour celui de Brazzaville va passer au broyeur.

Longtemps étouffé, le malaise qui sévissait au sein du Conseil départemental et municipal de Brazzaville vient de se dévoiler au grand jour. Sinon, il n'y a pas de raison qu'il soit suspendu de ses fonctions. Cette décision a été prise à titre conservatoire. Le temps de mener, selon le ministre, *«les investigations appropriées sur les irrégularités constatées dans la gestion administrative et financière de la commune».*

Pendant la durée de la suspension, l'intéressé percevra l'intégralité de son salaire.

Le premier vice-président, premier adjoint au maire de la ville de Brazzaville, Guy Marius Okana, assurera l'intérim du président du Conseil, maire de la ville durant la période de suspension.

«A mi-parcours de sa mandature, son action est indéniablement nulle quasiment sur le terrain», avaient dénoncé les élus locaux dans leur pétition du 26 février 2020. portant 67 signatures de conseillers municipaux sur les 101 que compte le Conseil. Elle demandait à cet effet la destitution du maire de Brazzaville et le boycott de la session budgétaire ordinaire du conseil départemental et municipal de Brazzaville qui devrait avoir lieu le 27 février 2020.

Ces conseillers reprochent à Christian Roger Okemba sa *«gabegie, une gestion opaque et non orthodoxe des finances de la mairie et le non-respect des décisions du Conseil.»*

«Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville a trahi la confiance des élus locaux en ce qui concerne la bonne gouvernance de la collectivité locale. Car, il ne s'est pas résolument préoccupé de la satisfaction des attentes des populations et a mis en péril les intérêts de la collectivité», ont-ils expliqué, tout en indiquant qu'il convient d'y mettre un terme pour sauvegarder les intérêts de la collectivité locale de Brazzaville.

Les élus locaux ont émis le vœu de terminer la moitié de la mandature du Conseil départemental et municipal de Brazzaville 2017-2022 *«avec un autre président du Conseil, capable d'assurer une gestion efficiente des affaires locales de Brazzaville par des réalisations concrètes, en collégialité avec les autres membres du bureau exécutif, tout en respectant la volonté et les décisions des élus locaux».*

Par conséquent, ils ont simplement retiré leur confiance au président actuel du Conseil.

Le ministre a aussi dans une lettre adressée au directeur général de la banque Sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA), datée du 24 février, demandé le blocage d'un compte. En effet, par ordre de virement n°00180/20-BEAC du 17 février 2020, le directeur général du Trésor a ordonné au directeur général de la BEAC de virer la somme d'un milliard deux cent cinquante millions de francs Cfa au profit de la société AF-Nora.

Or, *«Il se trouve que la ressource virée serait un appui budgétaire du Gouvernement au profit de la mairie de Brazzaville mais versée dans un compte d'une structure privée. Cette situation appelle des investigations des corps de contrôle de l'Etat. Une procédure est en cours en vue d'obtenir une ordonnance de saisie conservatoire des fonds…En attendant, je vous demande de vouloir bien procéder immédiatement au blocage du compte désigné pour éviter de causer d'éventuels préjudices à la mairie de Brazzaville»*, a écrit Raymond Zéphirin Mboulou.

Le maire Christian Roger Okemba semble avoir payé le prix de sa megestion tant décriée par les élus locaux. Mais dans les couloirs de la mairie, il se murmure que la mauvaise gestion ne serait pas à l'origine de la décision qui a frappé M. Okemba. Une lutte d'influence pourrait en être la raison profonde, La mairie est coutumière des nominations, et non des élections, des édiles.

Enseignant de sciences politiques à l'université publique de Brazzaville, M. Okemba, 60 ans, a été élu maire de Brazzaville en 2018. Il remplaçait à ce poste, Hugues Ngouélondélé, élevé aux fonctions de ministre des Sports.

KAUD

SENAT

Les sénateurs adoptent des accords de coopération militaire et technique

Les trois accords de coopération technique militaire ont été adoptés par les sénateurs le 27 février dernier, au cours d'une séance plénière présidée par Pierre Ngolo, président du Sénat. Il s'agit de trois accords conclus par la République du Congo avec et le Sénégal, l'Italie et Cuba.

Pierre Ngolo

L'accord avec le Sénégal a été signé le 5 novembre 2018 à Dakar. Il a pour but d'établir et de promouvoir la coopération militaire entre les deux pays, avec six axes prioritaires: la formation et l'entrainement des Forces armées; l'échange d'expériences, d'informations et de renseignements; la santé militaire; la politique sociale des Forces armées; l'escale des bâtiments et d'aéronefs militaires, et l'échange de formateurs, d'instructeurs et de stagiaires militaires.

Par ailleurs, des dispositions financières sont aussi prévues, notamment les modalités de paiement des prestations d'assistance technique et de formation ainsi que les conditions de séjour et de prise en charge des personnes militaires dans l'un et l'autre pays d'accueil.

Avec l'Italie, l'accord a été signé à Rome le29 juin 2017. En dehors de la formation, les axes d'application de cet accord prévoient les renseignements militaires et stratégiques; les équipements militaires; la santé militaire et la gestion des ressources humaines.

Les deux parties conviennent de la participation de leurs personnels aux manœuvres militaires conjointes et aux activités à caractère culturel et sportif; la protection des droits de propriété intellectuelle et les renseignements classifiés; la préconisation de l'équité et de l'égalité de traitement des militaires des parties en tout temps et en tout lieu ainsi que des arrangements financiers pour le paiement des prestations d'assistance technique; la classification de sécurité faite graduellement selon que l'information a un caractère très secret, secret, confidentiel ou restreint.

Signé à La Havane, le 16 janvier 2015, l'accord de coopération technico-militaire entre la République du Congo et la République de Cuba est axé sur la formation académique et les études du troisième cycle des militaires congolais dans les établissements d'enseignement supérieur des Forces armées cubaines; les soins médicaux à des militaires congolais dans les hôpitaux militaires; l'échange de vacanciers militaires entre les parties; l'aide technique en matière de santé, de communication, de logistique et de services en fonction des besoins exprimés par chacune des parties; l'achat de matériels et équipements; l'échange d'informations et d'autres domaines décidés par les parties.

Des commissions mixtes paritaires seront chargées de la mise en œuvre de ces accords de coopération au sein desquelles, tous différends nés de l'interprétation ou de l'application de l'accord seront réglés exclusivement à l'amiable, par voie de consultation.

Les trois accords de coopération militaire et technique ont été défendus par le ministre de la Défense Charles Richard Mondjo.

Les sénateurs ont également adopté le projet de loi relatif à la vidéo protection sur les aéroports et aérodromes. L'affaire était défendue par le ministre des Transports Fidèle Dimou. Le renforcement de la surveillance au niveau des aéroports et aérodromes est désormais une exigence et une nécessité des sociétés actuelles au regard des obligations en matière d'exploitation aéroportuaire, définies par les instruments juridictions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Ce projet de loi adopté édicte les règles à observer quant à l'installation des équipements de vidéo protection sur les aéroports et aérodromes ouverts à la circulation aérienne. Il inflige à toute infraction des peines pénales: le fait de procéder à des enregistrements de vidéo protection sans autorisation, de ne pas les détruire dans le délai prévu, de les falsifier, de faire accéder des personnes non habilitées aux images ou d'utiliser des images à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été autorisées sont désormais punissables par la loi.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

La pagaie de la foi

La Conférence épiscopale du compte depuis Dimanche un nouvel évêque. Dans la ferveur et la communion, Mgr Daniel Frank Nzika a été installé sur sa cathèdre d'Impfondo, devant une foule de fidèles en liesse. Il est souriant. Il est jeune: fasse Dieu que cette candeur ne s'efface pas de si tôt. Elle fait plaisir à voir, parce qu'elle est annonciatrice d'une bouffée d'air dans notre Eglise. Ferveur et communion Dimanche à la cathédrale Saint Paul d'Impfondo.

Ferveur, parce que la foule des fidèles convoyés là par pirogue, par bus ou par avion dans un département qui reste malgré tout enclavé, a participé de toutes les manières à l'accueil, orant et recueilli, multicolore et polyphonique du nouvel évêque. Chants exécutés par une chorale dynamique, puisés au répertoire local et national comme il est de raison et de tradition. Ferveur dans la chorégraphie de ces jeunes enfants tout de blanc vêtues, une chorégraphie expressive mais contenue.

Communion, parce que la cérémonie de Dimanche a été à la jonction de tous les symboles et de toutes les espérances. Le Gouvernement et l'Etat y étaient représentés par le ministre Gilbert Mokoki (ZES), le Préfet Gilbert Djombo Bomondjo et le député d'opposition Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou. Les chefs coutumiers sont venus prodiguer leurs conseils et exprimer leurs doléances; plus de dialogue avec l'Eglise, plus d'églises dans les villages. Communion aussi entre l'évêque sortant et le nouveau, l'un ayant transmis la pagaie (de la foi) à l'autre.

Dans la forêt dense de la Likouala, le bois n'est pas ce qui manque. D'en avoir fait un instrument de transmission de la foi a été un symbole fort. Un des chants de la chorale, devenu un *«tube»* national, s'intitule précisément *«Louka nkaï ya boyambi»:* souque fort avec la pagaie de la foi. Il a été composé ici, dans cette paroisse-cathédrale ouverte à la berge de l'Oubangui juste en contrebas.

Il n'y avait pas endroit plus majestueux; de circonstance plus appropriée que lors du sacre de Mgr Nzika dans cette cour de la cathédrale Saint-Paul pour l'exécuter et faire bouger les foules. La pagaie va plonger dans l'eau pour continuer de mener la foi reçue vers les populations qui doivent encore recevoir la lumière du salut en Jésus Christ. Les eaux continuent de couler, les porteurs de foi continuent de sillonner ruisseaux et rivières pour gagner le cœur des contrées enclavées.

Nous avons célébré un de ces événements de joie que l'on aurait aimé voir se répéter souvent: moment où un Etat aujourd'hui libre de croire et une Eglise qui ne se pense pas en rebelle se penchent ensemble sur le bien-être de l'homme qu'ils sont appelés à servir au nom de la conviction citoyenne et de la foi qui les animent. Le nouvel évêque a promis de garder sa porte ouverte à tous: cet épiscopat-là ne pouvait commencer sous de meilleurs auspices. Confions-le résolument à Dieu.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

Clôture de la 8e session ordinaire budgétaire

La 8e session ordinaire budgétaire du Kouilou a été clôturée le 28 février 2020 dans la salle de conférences de la préfecture du Kouilou. C'était sous l'autorité d'Alexandre Mabiala, le député président du Conseil départemental, d'Oscar Tchivika Sitou, vice-président du Conseil, et d'Amédée Kiloemba, secrétaire du bureau exécutif.

Les participants à la rencontre

Pendant dix jours, le Conseil départemental du Kouilou à procédé à l'examen du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (P.D.A.C.), à la connaissance de la Croix rouge congolaise et à la formation des élus locaux sur le thème : la fonction publique territoriale. La formation des Conseils départementaux marque la détermination du Gouvernement à bâtir une décentralisation responsable, effectivement fonctionnelle et protégée contre les risques de tout management arbitraire et de toute aventure.

Il s'agit d'apporter à la collectivité local, le PDAC, les conditions d'accès aux appuis et aux atouts de l'offre. Ainsi que tenir une grande opportunité dans le combat pour la diversification de l'économie locale, la lutte contre la pauvreté tout en créant des emplois.

L'autorité délibérante a adopté le budget primitif du Conseil départemental exercice 2020, et équilibré en recettes et en dépenses à la somme de cinq milliards huit cent trente-six millions cinq cent cinquante mille soixante (5.836.550.060) Francs. Quitus vient d'être donné au bureau Exécutif, validant les prévisions des recettes et des dépenses de l'année.

Ainsi la structure budgétaire exercice 2020 se présente comme suit : fonctionnement : 3.487.405.083 FCFA, investissement : 2.349.144.977 F Le projet du budget primitif du Conseil départemental du Kouilou exercice 2020 a été élaborée dans un contexte financier de tension de trésorerie au niveau local, par l'ouverture à la Banque centrale d'un compte dénommé collectivité locale. Cela permettra au conseil de recouvrir l'intégralité de la rétrocession souvent bloquée par le Trésor public à cause de l'unicité des caisses.

«Au-delà de nos intérêts partisans, efforçons-nous de mettre au centre de notre action l'intérêt général pour le développement du Kouilou. Pour cela, nous devons avoir à l'esprit, la vraie mesure des enjeux, afin de nous résoudre tous, à prendre le dessus sur nos passions, nos incompréhensions, nos suspicions, pour identifier et forger les supports de notre unité, dans la confiance mutuelle et de notre engagement réel à nous positionner en vrais artisans pour la dignité et l'honneur du Kouilou. Ce n'est qu'ainsi que la connaissance de nos droits adossera leur revendication à la connaissance préalable de nos devoirs, afin de toujours asseoir toutes nos actions, sur le socle de la responsabilité», a dit le président du Conseil départemental.

A noter que ce budget d'investissement sera consacré à la finition de la construction du siège, à la poursuite de la construction et à la réhabilitation des infrastructures de base dans les domaines de la santé et de l'enseignement.

Madocie Déogratias MONGO

SOCIETE CONGOLAISE DU BATIMENT
En Sigle SO.CO.BA, Société Anonyme Avec Administrateur Général
Au capital de 30 000 000 CFA
Siège social: Ancienne route de l'aviation, Propriété dite de l'ermitage, B.P.:277
RCCM N° RCCM CG/PNR/08 B 121
Société en liquidation»
POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION ILLEGALE

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE CONGOLAISE DU BATIMENT, EN SIGLE «SO.CO.BA.»

Aux termes d'un Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 20 décembre 2019, les actionnaires de la Société Congolaise du Bâtiment, en sigle «SO.CO.BA.», Société Anonyme avec Administrateur Général, au capital de Trente millions (30 000 000) de Francs CFA, dont le siège est sis à Pointe-Noire, Ancienne route de l'aviation, Propriété dite de l'ermitage, ont décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Maître Roldia Yvon Placide MALONGA, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis 87 avenue Charles De Gaulle (Dans l'enceinte de l'Immeuble abritant le Magasin III CHOICE, à côté de la Pharmacie Croix du Sud), a été désigné en qualité de liquidateur de ladite société.

Ainsi, tout créancier de la société en liquidation est appelée à déclarer sa créance auprès du liquidateur, dans un délai de 60 jours, pour les créanciers domiciliés sur le territoire national et 90 jours, pour ceux domiciliés hors le territoire national, sous peine de forclusion.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 21 février 2020, sous le numéro 20 DA 150, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°351/2020/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	**6127 du 05-07-12**	Sect P1, bloc 37 ; Plle 3 ; Sup : 506,82m²	**14BIS, RUE BANDAS**	**3-BZV**	**EVOKO OLIVALE**
2	**21068 du 06-12-19**	Sect P8, bloc 45 ; Plle 04 ; Sup : 505,60m²	**53, RUE BOUZALA**	**4-BZV**	**Eglise LILOBA NA NZAMBE**
3	**19940 du 13-02-19**	Sect -, bloc - ; Plles 4, 5, 6 et 7 ; Sup : 1.600,00m²	**KINTELE**	**POOL**	**OKANDZE DINGA Christian**
4	**10967 du 16-09-14**	Sect T, bloc 24 ; Plle 14 ; Sup : 298,00m²	**MPILA (SANS FIL)**	**5-BZV**	**BOUOUAI Chancy**
5	**20637 du 19-09-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 799,69m²	**KINTELE (QUARTIER UNIVERSITE)**	**POOL**	**ONDZE APENDI Pascaline Jholly**
6	**21006 du 21-11-19**	Sect CI (ex.BG), bloc 11 ; Plle 7 (ex.3) ; Sup : 340,95m²	**RUE N'GOUENE (QUARTIER KINGOMA III)**	**9-BZV**	**LEWENDZE Albert**
7	**20268 du 29-05-19**	Sect AN, bloc 56 (ex.02), Plle 03 (ex.21bis), Sup : 205,98m²	**QUARTIER LA POUDRIERE**	**4-BZV**	**MAPOUKOU Armel Brice**
8	**20910 du 18-10-19**	Sect -, bloc - ; Plle 4 ; Sup : 436,77m²	**DJIRI**	**POOL**	**OWOURGA Remy**
9	**20148 du 23-04-19**	Sect BD4, bloc 161 ; Plle 7 ; Sup : 334,07m²	**143, RUE IBALIKO (QUARTIER MATARI)**	**9-BZV**	**NGANDOUNOU Marie Yolande**
10	**21133 du 24-12-19**	Sect P14 (ex P15), bloc 44 ; Plle 17 (ex 66) ; Sup : 424,71m²	**66, RUE DZELE**	**6-BZV**	**OBAMBI LONGANGUE R. et OBAMBI LONGANGUE P. C.**
11	**19835 du 25-05-18**	Sect BD4, bloc 121 ; Plle 6 ; Sup : 199,19m²	**QUARTIER KOMBO MATARI**	**9-BZV**	**GNANGA Elgie Raïssa**
12	**21188 du 31-12-19**	Sect P14, bloc 207 ; Plle 07 ; Sup : 331,55m²	**26, RUE SOUANKE (QUARTIER MIKALOU)**	**5-BZV**	**NGANGUIA Pauline**
13	**19645 du 29-06-18**	Sect CK, bloc 73 ; Plle 17 ; Sup : 379,21m²	**RUE EHOTA (QUARTIER MASSENGO)**	**9-BZV**	**MONDJO Eologe Brice**
14	**21244 du 15-01-20**	Sect P2, bloc 01 ; Plle 09 ; Sup : 419,028m²	**15, RUE BANZIRIS**	**3-BZV**	**MIPOKA Roger Emile et FATAKI née LIKAMBA Cathérine**
15	**20538 du 20-08-19**	Sect P13B, bloc 45 ; Plle 01 ; Sup : 276,90m²	**14BIS, RUE DE LA LIBERTE (MOUKONDO)**	**4-BZV**	**OKENDZA Philomène**
16	**21108 du 19-12-19**	Sect P1, bloc 11 ; Plle 33 ; Sup : 328,60m²	**24BIS, RUE KOUYOUS**	**3-BZV**	**LOUMPANGOU Béatrice**
17	**21209 du 07-01-18**	Sect P13, bloc 201 ; Plle 79 ; Sup : 256,80m²	**79, RUE MANA**	**5-BZV**	**YINDOULA Albert**
18	**16942 du 18-10-17**	Sect -, bloc - ; Plles 1 et 14 ; Sup : 929,28m²	**RUE EBIMI (QUARTIER NGAMAKOSSO)**	**6-BZV**	**Eglise Restaurée**
19	**21005 du 21-11-19**	Sect BD, bloc 149 ; Plle 27 (ex. AF3/25) ; Sup : 461,14m²	**AVENUE DU MARCHE (ZONE SOPROGI CNSS)**	**9-BZV**	**LEWENDZE Albert**
20	**21322 du 05-02-20**	Sect P7, bloc 87 ; Plle 14 ; Sup : 278,01m²	**76, RUE MAYOMBE**	**4-BZV**	**DONGOU Queen Tyra Claudia**
21	**20947 du 04-11-19**	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m²	**QUARTIER STADE (KINTELE)**	**POOL**	**MAKOSSO-DEMBA Esaïe Pierre Jasper**
22	**21325 du 05-02-20**	Sect P7, bloc 87 ; Plle 13 ; Sup : 282,42m²	**678, RUE MAYOMBE (PLATEAU DES 15 ANS)**	**4-BZV**	**DONGOU Armel Silvère**
23	**21316 du 03-02-20**	Sect P6, bloc 77 ; Plle 6 (ex 8) ; Sup : 181,73m²	**159, RUE MAKOKO**	**5-BZV**	**NTSION Jean Jules**
24	**21051 du 02-12-19**	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.600,00m²	**QUARTIER KINTELE PEAGE**	**POOL**	**DONGOU Armel Silvère**
25	**20853 du 08-10-19**	Sect P11, bloc 98 ; Plle 12 ; Sup : 300,00m²	**1583, RUE BANGANGOULOU**	**5-BZV**	**Michelle OBOA**
26	**21338 du 11-02-20**	Sect P2, bloc 66 ; Plle 12 (ex.9) ; Sup : 294,34m²	**47, AVENUE DE FRANCE (QUARTIER QUENARD)**	**3-BZV**	**KOUMBA Ethibel Bethousie**
27	**16772 du 23-08-17**	Sect P13-C, bloc 9 ; Plle 9 ; Sup : 223,30m²	**CITE DES 17**	**7-BZV**	**MAKITA MANKOU Alain**
28	**21296 du 29-01-20**	Sect J, bloc 41 ; Plle 10 ; Sup : 211,93m²	**LOGEMENT J-382/V (SOPRIM)**	**4-BZV**	**LOEMBA Chantal Stéphanie**
29	**20347 du 25-06-19**	Sect P8, bloc 70 ; Plle 03 ; Sup : 170,10m²	**28, RUE POLYDOR**	**4-BZV**	**AMOUNA BILALA Yvette Florence**
30	**21229 du 28-01-20**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m²	**VILLAGE IKIONO**	**POOL**	**Monsieur et Madame MBERI**
31	**20948 du 04-11-19**	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m²	**QUARTIER STADE (KINTELE)**	**POOL**	**MANGOUAMBA MAMPEMBE Dylia Fred**
32	**21024 du 25-11-19**	Sect CB, bloc 29 ; Plle 6 ; Sup : 437,91m²	**20, RUE FORT ROUSSET (MASSENGO)**	**9-BZV**	**Association Moisson des Assemblées de Dieu au Congo**
33	**10474 du 10-07-14**	Sect P6, bloc 63 ; Plle 4 ; Sup : 388,06m²	**164, RUE DES MARTYRS**	**5-BZV**	**OBAMBI Alexandre**
34	**19527 du 1er-06-18**	Sect P7, bloc 29 ; Plle 1 ; Sup : 349,33m²	**18, RUE SIBITI PLATEAUX DE 15 ANS**	**4-BZV**	**MPARA Eugene Alain**
35	**21237 du 14-01-20**	Sect AT, bloc 4 ; Plle 16 ; Sup : 364,57m²	**28, RUE SOUNGUI**	**4-BZV**	**GOKABA ONANGA Pourou Selia**
36	**20997 du 19-11-19**	Sect P13C (exP13), bloc 109 (ex154), Plle 11 (ex2786bis), Sup : 556,75m²	**2786BIS, RUE TCHIAMBA (MOUKONDO)**	**4-BZV**	**MAKITA Amane Majonce Antoine**
37	**21072 du 09-12-19**	Sect P15, bloc 163 ; Plle 12 ; Sup : 418,17m²	**RUE MPILA (QUARTIER FLEUVE CONGO)**	**6-BZV**	**YOKA MOUANGANGA Emilie**
38	**21342 du 12-02-20**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 831,34m²	**QUARTIER NDIBOU (IGNIE CENTRE)**	**POOL**	**OVA Christian Junior**
39	**21221 du 09-01-20**	Sect B, bloc 86bis ; Plle 7bis ; Sup : 673,19m²	**QUARTIER ANGOLA LIBRE (IMPFONDO)**	**LIKOUALA**	**MUHAWENAYO Valexy**
40	**19211 du 12-01-18**	Sect CK, bloc 92 ; Plle 8bis ; Sup : 212,20m²	**RUE NON DENOMMEE (QUATIER MASSENGO)**	**9-BZV**	**OKEMBA NIELENGA Lionnelle Magalie**
41	**21309 du 30-01-20**	Sect Zone non cadastrée, Sup : 100.000,00m²soit 10ha00a00ca	**VILLAGE DIEU LE VEUT**	**POOL**	**Association « BORN AGAIN TO BE HAPPY »**
42	**20871 du 15-10-19**	Sect P7suite, bloc 12 ; Plle 14 ; Sup : 532,75m²	**2217, RUE MADZIA (PLATEAU DES 15 ANS)**	**4-BZV**	**MBAMA Alphonse**
43	**21318 du 04-02-20**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 6.000,00m²	**TERRE IBINA**	**POOL**	**OBARA Philippe et Enfants**
44	**21015 du 22-11-19**	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 3600m²	**MANIANGA**	**9-BZV**	**BAKOUMA Paul**
45	**21288 du 28-01-20**	Sect T, bloc 31 ; Plle 13 ; Sup : 720,30m²	**63, AVENUE M. GALLIENI (CENTRE-VILLE)**	**5-BZV**	**M'PENKOUNI Cécile**

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le **27 février 2020**
Le Chef de Bureau,

Gilbert MBANDZA.

SOUVENIR

Un hommage rendu à Félix Eboué à Brazzaville

L'Ambassade de France au Congo a organisé le vendredi 28 février 2020, une cérémonie de dépôts de gerbes de fleurs au pied de la stèle érigée en mémoire de Félix Eboué, Gouverneur général de l'Afrique équatoriale française (AEF), située à l'entrée principale du stade qui porte son nom, à Poto-Poto (Brazzaville). Pour la circonstance, François Barateau, ambassadeur de France, avait à ses côtés Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale. Ils ont accompli ce geste, immédiatement suivi de l'exécution des hymnes nationaux de la France et du Congo par la Musique principale des Forces armées congolaises.

Photo de famille devant le monument de Félix Eboué après le dépôt des gerbes de fleurs

Cette cérémonie a aussi connu la participation de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, des diplomates, du Préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko-Onanga, de l'administrateur-maire de Poto-Poto Jacques Elion, du colonel Pierre Obou, directeur de l'Office national des anciens combattants, et des autorités civiles et militaires.

Alors que l'année 2020 sera marquée par de nombreuses commémorations des grands moments de l'histoire partagée entre la France et le Congo, cette cérémonie d'hommage à Félix Eboué (né le 26 décembre 1884 à Cayenne Guyane Française, et décédé au Caire en Égypte en 1944) témoigne de la reconnaissance des deux pays pour l'action du visionnaire humaniste qu'il fut, et ce, également à l'occasion de la date anniversaire de la fin de son administration. Elle s'est inscrite aussi dans la perspective de la célébration de l'Année De Gaulle à Brazzaville qui connaîtra l'organisation d'une série d'événements pour lui rendre hommage, et au rôle qu'il a joué à Brazzaville.

Cette année 2020, a dit l'ambassadeur François Barateau, sera une grande année de mémoire partagée entre le Congo et la France autour de la personnalité forte du général De Gaulle, mais aussi d'autres personnalités. *«Au nombre desquelles, Félix Eboué qui est un personnage central de cette histoire entre nos deux pays. Nous avons trouvé normal de débuter cette année en rendant hommage à Félix Eboué qui est pour la République française un exemple d'ascension sociale, malgré toutes les adversités. Il a donné le signal du relèvement de la France, et en outre, il avait quitté Brazzaville en février 1944 pour revenir vers la France, mais malheureusement, il est mort en chemin».*

Devant la menace d'un conflit mondial, faut-il le rappeler, Félix Eboué est nommé gouverneur du Tchad avec pour mission d'assurer la protection de la voie stratégique vers le Congo. Dès le 18 juin 1940, il se déclare parmi les premiers partisans du général De Gaulle dont il entend l'appel à la radio. Le 26 août 1940, il proclame avec le colonel Pierre Marchand, commandant militaire du territoire, le ralliement officiel du Tchad à la France libre, donnant ainsi le *«signal du redressement de l'Empire tout entier»* et conférant une légitimité politique à cette vision jusqu'alors dépourvue de tout territoire. Il est aussi premier parmi les chefs coloniaux à refuser l'armistice, entraînant ainsi dans la Résistance toute l'Afrique équatoriale et le Cameroun.

Après avoir reçu le général De Gaulle à Fort-Lamy (actuel Ndjamena) le 15 octobre 1940, Félix Eboué est nommé le 12 novembre gouverneur général de l'AEF. En janvier 1941, il est ainsi l'un des cinq premiers français décorés par le général de la Croix de la libération et nommé membre du Conseil de l'Ordre de la Libération. A la même époque, il libère les chefs africains incarcérés et commence à définir les grandes lignes d'une politique indigène en AEF qui devra s'appuyer sur les élites locales, maintenir et développer les structures sociales déjà existantes et améliorer les conditions de travail tout en favorisant le développement économique. Il soutient ainsi en priorité la poussée des Forces françaises libres (FFL) combattant en Afrique du Nord. Il transforme ainsi l'AEF en une véritable plaque tournante géostratégique dont Brazzaville est le cœur et d'où partent les premières Forces armées de la France libre, conduites par les généraux De Larminat, Koenig et Leclerc. Il organise une armée de 40.000 hommes et accélère la production de guerre, il peut enfin appliquer la *«Politique indigène»* qu'il a eu le temps de mûrir au cours de sa prestigieuse carrière. Du 30 janvier au 8 février 1944, Félix Eboué participe activement à la Conférence de Brazzaville ouverte par le général De Gaulle sur la question coloniale. Il y voit son étude sur la Nouvelle politique indigène et l'assimilation reprise et adaptée avec succès. Cette conférence signera la fin de son séjour à Brazzaville car, accablé de fatigue et désireux de rejoindre sa terre natale, il quitte Brazzaville le 16 février 1944 via Kinshasa puis la Syrie. Il décède quelques mois plus tard…

Alain-Patrick MASSAMBA & Shara Déo-Gracias BOUKA
(Stagiaire)

CLUSTER SALA NGOLO

Joséphine Nanitelamio élue présidente de l'association

L'assemblée générale constitutive du cluster Sala Ngolo s'est tenue lundi 24 février dernier au siège social de la société FPLA (Bayo), à Madibou, dans le huitième arrondissement de Brazzaville. Sous la direction d'Euphrème Ipemba, directeur départemental de l'Agriculture, en présence de Mme Elisabeth Malanda, chef de secteur agricole de Madibou et Nelly Françoise Comte, expert de l'Union Européenne. Joséphine Nanitelamio qui a dirigé la commission ad 'hoc. Et qui a été élue présidente du cluster Sala Ngolo dont l'objectif vise à améliorer la production, la qualité des produits ainsi que leur distribution chez les opérateurs qui sont confrontés à d'énormes difficultés.

Joséphine Nanitelamio

Les producteurs des fruits, des légumes et les transformateurs des produits agro-alimentaires de Brazzaville et du Pool sud ont mis en place ce cluster pour se mettre ensemble en vue de mutualiser leurs moyens. Son objectif: stabiliser le jus de fruit pour permettre des meilleures ventes; maîtriser le processus de production des jus de fruits; améliorer les conditions de cueillette et de transport des fruits; améliorer la qualité des fruits.

La chaîne de valeurs comprend tous les acteurs qui travaillent sur le produit jusqu'à sa transformation. C'est l'une des raisons principales de l'initiative qui crée une convergence entre les différents acteurs du secteur fruits et légumes. Une manière pour les cultivateurs auxquels se joignent les entreprises transformatrices et d'autres partenaires, de briser les handicaps qui freinent le développement de la filière.

La création du cluster Sala Ngolo est partie du constat de l'entreprise Bayo, une laiterie qui a diversifié ses produits en se lançant depuis quelques années dans la fabrication de l'eau minérale et le jus de fruits. Elle avait du mal à assurer son homogénéité, partant notamment, de la difficulté des produits de base de qualité. Comme le souligne l'expert de l'Union européenne, Nelly Françoise Comte: *«la société a imaginé comment améliorer la production, le système de collecte de produits. Voilà pourquoi les premiers acteurs sur ce maillon, ce sont les pépiniéristes de fruits et les producteurs».*

Expert en fruits et légumes au projet de renforcement de capacités entreprenables et commerciales (PRC), Nelly Françoise Comte a indiqué que le cluster Sala Ngolo devrait permettre à la société Bayo d'assurer une meilleure transformation des fruits en jus de bonne qualité.

Elisabeth Malanda, chef du secteur agricole de Madibou a alloué cette initiative. Elle a relevé que celle-ci va assurément permettre une meilleure acquisition d'intrants et un meilleur soutien aux bonnes politiques, en facilitant l'accès aux ressources scientifiques et technologiques. *«Le but à terme est que la chaîne de valeurs de fruits et légumes puisse générer des produits made in Congo, transformés localement et disponibles».*

Rappelons que le cluster de Madibou est soutenu par le PRCCE II, projet cofinancé à hauteur de huit milliards de F.CFA par le Congo et l'Union européenne, sous le onzième fonds européen de développement (FED).

Joséphine Nanitelamio a indiqué que le plus dur reste à faire. Pour cela, elle compte sur l'apport de tous pour relever les grands défis qui pointent à l'horizon. Mais pour y parvenir, elle a souhaité qu'il y ait l'entente mutuelle, la cohésion et la solidarité.

Les participants ont examiné et adopté le rapport d'activité de la commission ad' hoc, ainsi que les documents fondamentaux de l'association.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Mvouo tacle Radio-Congo

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) était l'invité du journal dominical de Radio-Congo le 1er mars 2020, à 7h00. Détendu, sourire en coin, Philippe Mvouo était à l'aise et a mis également ses hôtes à l'aise, quand bien même son portraitiste du jour a fait remarquer que l'image caricaturiste que brossent de lui certains médias est celle de *«dictateur».* A la fin de l'entretien, on lui a demandé son avis sur les 60 ans cette année de la chaîne nationale de radio. *«Vous êtes en train de tomber un peu dans une certaine obsolescence technique. Il faut vous moderniser»,* a-t-il lancé. Personne n'a été mécontent.

Où était passé le maire de Brazzaville?

Au plus fort de la grogne des conseillers départementaux et municipaux qui décrient la gestion de la mairie de Brazzaville, une chaîne de télévision a diffusé en boucle le périple de Christian Roger Okemba à Makoua puis à Etoumbi, dans le département de la Cuvette, avec une délégation d'Allemands venue de Dresde. *«A sa charge probablement»*, commente la rue. Un accueil triomphal leur a été réservé, très loin des turbulences de Brazzaville où *«le maire déchu n'est plus en odeur de sainteté»,* dirait-on. Des chants en son honneur aussi, cela n'a pas manqué. Ses invités ont bien apprécié cet accueil chaleureux. Mais qu'ont-ils pensé quand a succédé sur la même chaîne le reportage dénonçant la gestion de la ville de Brazzaville par leur hôte?

Une maison a failli disparaître dans les flammes à Loua-Kibina

A Loua-Kibina, un quartier de l'arrondissement 8 Madibou, une maison a failli être dévorée par le feu. C'était jeudi 27 février, vers 17h. Il y avait délestage dans le secteur. Un court-circuit serait à l'origine du feu qui est parti d'une chambre. Il a commencé par attaquer un rideau, puis une tablette...Une somme de 100.000 francs CFA a cramé. Appelé à venir au secours, le voisinage a réussi à éteindre le feu après avoir défoncé une porte.

Suicide d'une jeune fille enceinte à Brazzaville

Dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 février 2020, une jeune fille enceinte a mis fin à ses jours. Parce que l'auteur de sa grossesse l'obligeait à avorter. N'ayant pas supporté la pression, elle a ingurgité un insecticide.

Une magistrate inscrite aux abonnés absents à Brazzaville?

C'est dit. Selon les justiciables, le Tribunal d'instance de Poto-Poto et Moungali ne fonctionne plus normalement depuis décembre 2019 à cause de l'absence prolongée de sa présidente. *«Elle se trouve en France pour des raisons que nous ignorons. Il n'y a plus d'audiences, et les dossiers sont bloqués»*, se plaignent-ils.

Chaussée transformée en garage

Il arrive qu'une voiture tombe en panne et est réparée là où elle s'est arrêtée. C'est devenu banal sur les routes congolaises. Peu importe l'endroit, un carrefour ou un pont. L'essentiel pour le chauffeur du véhicule en panne est de le signaler, imposant une déviation souvent brusque aux conducteurs allant dans le même sens. La réparation se fait sur place, et cela peut durer plusieurs heures.

Casque pour moto, facultatif ou obligatoire?

Le conducteur d'un véhicule à deux roues motorisé est dans l'obligation de porter un casque homologué et correctement attaché. Mais placez-vous sur le trottoir et comptez les porteurs de casque qui enfourchent leurs engins. Ceux qui ne les portent pas sont les plus nombreux!

POINTE-NOIRE

La première boutique Canal+ Store implantée à Mongo Kamba

Situé sur la Route nationale n°1, sur le versant de Mongo Kamba, à Loandjili, l'arrondissement 4 de Pointe-Noire, la première boutique Canal + Store de la ville a été inaugurée le 28 février 2020. C'était au cours d'une cérémonie officielle patronnée par Benjamin Belle, directeur général de la société Canal + Congo, en présence de nombreux invités et des employés de cette société.

Pendant la coupure du ruban

Dans son mot de bienvenue, Pierre Yanthos Mvouende Matsoumbou, président de la zone 4 du CQ 406 Mongo Kamba, a loué l'initiative du Directeur général de Canal+ Congo d'implanter une somptueuse maison dans son quartier, sis au cœur de l'arrondissement 4 Loandjili.
Prenant la parole, à son tour, Benjamin Belle, visiblement ému, a annoncé à l'assistance l'ouverture officielle, à Pointe-Noire, de la première boutique Canal + Store rénovée, alliant proximité, modernité et expérience.

Photo de famille

«Après plusieurs mois de mise à niveau de sa boutique, Canal+ est heureux de pouvoir vous présenter le première boutique Canal+ Store de la ville océane. Une vraie vitrine de la modernité que Canal+ Congo continue d'apporter à l'ensemble de son réseau.
Canal+ Store est un concept moderne qui va permettre aux habitants de profiter de la proximité, de la modernité et de nouvelle expérience de Canal+», a-t-il affirmé. Et d'ajouter: «Canal+ Store Mongo Kamba a été pensé dans l'optique d'offrir à nos clients plus de proximité et de modernité. Cette boutique offre une nouvelle expérience grâce à un parcours client totalement réétudié, mais aussi par son design moderne. Le Canal+ Store Mongo Kamba permettra de tester les produits Canal+, grâce aux espaces passions et interactifs. Les abonnés, télécommandent en main, auront la possibilité de plonger dans l'univers sports, cinémas et séries. Avec cette ouverture, les abonnés viendront plus nombreux, puisque la boutique sera ouverte du lundi au vendredi, de 8 heures à 18 heures, et le samedi de 8 heures à 16 heures.»
Benjamin Belle a précisé que le Canal+ Store de Mongo Kamba est le cinquième, après les boutiques de Brazzaville: Nabemba, Mikalou, Moukondo et Bacongo. D'autres arriveront sur l'ensemble du territoire, a-t-il annoncé.
«En ce mois de mars, vous avez plusieurs bonnes raisons de vous réabonner et abonner car, il y a une programmation toujours aussi exceptionnelle. Les férus de football pourront vibrer autour de leur passion, car désormais, c'est l'ensemble des plus grands championnats du monde qui seront diffusés sur nos chaînes sports. Les séries ne seront pas restées en marge. A partir du 16 mars, il y aura la diffusion d'Ojukwu sur Nollywood TV et d'autres à venir comme «Maîtresse d'un homme marié» et «La Dona saison 2». Pour tout réabonnement, avant la coupure, vous bénéficierez de cinq jours offerts sur la formule supérieure, vous accédez à plus de chaînes selon votre bouquet.
Ce nouveau Canal+ Store positionne bien Canal+ comme une entreprise innovante en phase avec son ère, et plus proche des quartiers. Canal+ Congo réaffirme une nouvelle fois sa volonté d'allier proximité, modernité et programme riche en émotion», a ajouté le Directeur général de Canal+ Congo.
Après la coupure du ruban symbolique par le président de la zone 4 du CQ 406 Mongo Kamba, l'assistance a eu droit à une visite de la nouvelle boutique Canal+ Staore.
Laurentine Kindimbou, 38 ans, habitant le quartier, a exprimé sa joie: «L'érection de cette boutique dans notre quartier vient mettre un terme aux longues distances que nous faisions pour aller nous réabonner. Merci à Canal+ d'avoir choisi notre quartier qui, petit à petit, commence à prendre de la valeur.»

Equateur Denis NGUIMBI

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

Lancement du deuxième financement

Le projet Lisungi qui poursuit son cours concernera pour son 2e financement les populations réfugiées et des populations hôtes du département de la Likouala, d'Ignié (Département du Pool), de Kintélé, de Brazzaville et de Pointe-Noire. C'est Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales qui a lancé ce 2e financement le 27 février dernier à Brazzaville, en présence de Mme Korotoumou Ouattara, représentante de la Banque mondiale au Congo, partenaire principale de ce projet, Cyr Modeste Kouamé, représentant du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR), Gilbert Djombo Bomondjo, préfet de la Likouala, des autorités politico-administratives des localités concernées par cette deuxième phase et bien d'autres invités.

Le présidium pendant le lancement

L'intervention de ce projet dans la Likouala, partie du Congo qui abrite un grand nombre de réfugiés est le résultat d'un accord entre le Gouvernement congolais et l'Association internationale de développement (IDA). Pour un coût global de 12 milliards sept cent millions (12.700.000.000) de FCFA. Le projet de loi autorisant la ratification de cet accord a été adopté par l'assemblée nationale et le Sénat, les 12 et 13 août 2019. Grâce à ce financement, près de 4.000 ménages, soit 2.000 réfugiés et 2.000 ménages des communautés hôtes bénéficieront des allocations familiales. Comme dans les précédentes localités, le projet favorisera l'accès gratuit aux soins de santé pour les populations cibles. Dans le volet éducation, il couvrira pour certains ménages les coûts des fournitures scolaires, le paiement des enseignants vacataires et le fonctionnement des écoles.
Les participants ont soulevé les questions de bonne gestion du projet et de sa pérennisation au regard des résultats satisfaits constatés au sein des communautés bénéficiaires.
La ministre les a rassurés que tout est en train d'être mis en place pour sa bonne exécution et sa pérennisation. Concernant la prise en charge des vacataires, elle a également précisé que le projet va les prendre en charge le temps de permettre à l'Etat d'enclencher le processus de leur intégration dans la fonction publique. La formation du capital humain cheville ouvrière dans le développement d'un pays, le projet envisage également la

Une vue de l'assistance

formation de ces enseignants, a dit la ministre.
A noter que ce financement est la réponse au plaidoyer mené par le HCR auprès de la Banque mondiale à l'occasion de la reconstitution des fonds IDA 2018. L'aboutissement de ce processus a permis de lancer l'initiative HCR-Banque mondiale en faveur des communautés des réfugiés et des communautés d'accueil de 12 pays dont le Congo.
Ce 2e financement renforcera sans doute le dispositif de protection sociale et ses programmes qui sont conçus pour permettre aux ménages démunis réfugiés vivant sur le sol congolais d'avoir un accès aux services sociaux de base et d'accroître leur productivité.
Pour ce financement, le Gouvernement bénéficie de l'appui technique et logistique du HCR.
Depuis son lancement en 2015, le projet a déjà effectué des paiements dans 16 zones. Au total neuf paiements ont été effectués pour un coût global d'environ 4 milliards.
En mai 2019, deux études ont été réalisées par l'Institut national de la statistique (INS) sur un échantillon de 3.550 ménages bénéficiaires des premières zones du projet: l'une sur l'impact des transferts monétaires sur les bénéficiaires et l'autre sur la résilience des ménages. Les résultats obtenus sont: 93,5% d'enfants de 6 à 14 ans fréquentent un établissement scolaire au niveau du primaire dont 89,2% sont ponctuels à l'école contre 84% en moyenne en 2017. 61% d'enfants de 0 à 11 mois ont effectué des visites mensuelles de façon régulière dans les centres de santé contre 70,7% en 2017; 56,2% d'enfants de 0 à 11 mois sont vaccinés contre 47% en 2017 et 61,1% des femmes allaitantes ont reçu des soins de santé maternelle.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE et Prudence KIBINDA (Stagiaire)

PROJET DURQUAP

Les vendeurs du marché Soukissa indemnisés

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de réinstallation (PAR), relatif à la reconstruction du marché Soukissa de l'arrondissement 5 Ouenzé, la coordination du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DurQuap) a lancé jeudi 27 février 2020 l'opération d'indemnisation de quelques 1400 vendeurs affectés. La cérémonie s'est déroulée sous la houlette de Dan Horphet Ibiassi, responsable de communication.

La particularité de ce paiement concerne exclusivement le marché Soukissa. Toutes les personnes exerçant dans le marché et autour du marché et affectées par ce projet, seront indemnisées au prorata des pertes qui découleront de l'exécution des travaux et durant toute sa durée, a indiqué Dan Horphet Ibiassi.
L'exécution des travaux du marché Soukissa durera huit mois, a poursuivi le responsable de communication. Les montants reçus par les bénéficiaires varient par rapport à la taille de l'activité menée.
«Il s'agit du lancement de l'opération relative au payement des personnes affectées par la mise en œuvre du projet DurQuarp du marché Soukissa. Le projet est exécuté sur deux villes: Pointe-Noire et Brazzaville. A Brazzaville, nous avons le quartier Moukounzi-Ngouaka et le quartier Soukissa», a déclaré le responsable de communication DurQuap.
En dehors de l'opération d'indemnisation des personnes affectées, une autre opération concernant l'indemnisation des personnes qui vont aménager les emprises des voiries sera réalisée. Il s'agira de paver les 10 Km de voiries des quartiers Soukissa et Moukounzi-Ngouaka.
Dorothée Babindamana, une des bénéficiaires, vendeuse de fruits et légumes a exprimé sa satisfaction: *«Je ne peux que remercier le projet Durquap et le Gouvernement pour la concrétisation de ce rêve. Depuis 2018, nous étions en attente. Le montant reçu m'aidera à me prendre en charge».*
Le recensement s'est fait dans les marchés. Les agents recenseurs passaient pour enregistrer les vendeurs qui exerçaient

Une vendeuse vérifiant son nom sur la liste

devant leurs maisons et ceux qui étalaient la marchandise à même le sol.
Le projet DurQuap est un projet du Gouvernement financé par la Banque mondiale pour une durée de cinq ans. Dans sa mise œuvre, il s'est trouvé que, face à l'incertitude économique que traverse le pays, les termes de contrat ont été structuré, pour que la Banque mondiale soit le seul capable de couvrir l'essentiel des activités retenues. Le projet a été redimensionné et de nos jours, 80 milliards de dollars sont utilisés pour la mise en œuvre de ce projet.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

De nombreux Congolais ne s'intéressent pas au métier de pépiniériste. Ceux-ci doivent-ils toujours attendre la foire aux plants pour se faire connaître et écouler leur produit?

Gilbert Kombo (Mayanga, Brazzaville)

GUINEE

Le double scrutin annoncé n'a pas pu se tenir

Vieil opposant avant de devenir président de la République, Alpha Condé soupçonné de briguer un troisième mandat, a pris de court la classe politique en annonçant, vendredi 28 février dernier, un report de deux semaines des élections législatives et du référendum sur la nouvelle Constitution. La classe politique et les habitants ont réagi diversement à ce report.

Alpha Condé sous pression

Les deux scrutins sont contestés par l'opposition politique et la société civile qui estiment que cette réforme, si elle est adoptée, ouvrirait la voie à un éventuel troisième mandat lors de la présidentielle prévue en fin d'année. Le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), parti du président, relativise le report de quinze jours des deux scrutins: *«Si cela nous apporte plus de compréhension au sein de la classe politique, tant mieux»,* affirme Amadou Damaro Camara, président de la mouvance présidentielle à l'Assemblée.

Les dirigeants du Front national pour la défense de la Constitution

A l'UFDG, principal parti d'opposition, on dénonce d'abord la tonalité du discours du président qui est perçue comme étant *«martiale»* et ne s'adressant qu'à ses militants. Sur le fond, *«analyser le fichier est fondamental, mais il faut beaucoup plus de temps. Quinze jours, cela ne suffit pas»,* avertit Fodé Oussou Fofana, responsable de l'UFDG. Le parti réclame une expertise étrangère pour mener cette opération.

De son côté, le FNDC se dit vigilant: *«Le cœur du problème n'est pas réglé. Nous contestons le maintien du référendum sur une nouvelle Constitution»,* indique Ibrahima Diallo, chargé des opérations du FNDC. Ce collectif de la société civile et de l'opposition entend organiser une vaste manifestation, en signe de protestation, la semaine prochaine.

Dans les ruelles ensablées de Hamdallaye, la plupart des commerces sont encore fermés. Les restaurants aussi. Mais les activités reprennent petit à petit. Souleymane Bah est soulagé par ce report. *«Ça m'a vraiment fait plaisir. Parce que si les élections avaient eu lieu, la Guinée aurait été à feu et à sang. Deux semaines, ça ne suffit pas. Il n'y a qu'à reporter les élections pour trouver un consensus sur l'ensemble de la Guinée avec tous les Guinéens.»*

Deux semaines pour réviser le fichier, c'est court. Mais Mamadou Bangoura, un étudiant, est optimiste. Tout est question de volonté politique. *«S'ils sont vraiment engagés, et surtout qu'il y a la volonté de faire vraiment de la transparence dans ces élections, on peut le faire, en deux semaines.»*

Rama gère un salon de coiffure. A cause des manifestations régulières, ses affaires tournent au ralenti. Alors cette jeune femme fulmine contre ce énième report qui ne fait que prolonger l'incertitude économique et sociale. *«Ça nous met en retard ! Les élèves n'étudient pas, il n'y a plus rien ! Même si on reporte deux semaines, ça sera la même chose. L'opposition ne sera pas d'accord. Reporter n'est pas la solution. Le mieux, c'est d'en finir une fois pour toutes.»*

La coalition citoyenne pour les élections et la gouvernance, qui devait déployer des observateurs pour suivre ces scrutins, demande à la commission électorale de proposer un *«chronogramme raisonnable»* afin d'assurer des élections inclusives et transparentes.

Gaule D'AMBERT

SAINT-SIEGE

Ouverture des archives du Pape Pie XII

L'ouverture des archives concernant le pontificat de Pie XII est un évènement longtemps attendu par des historiens et chercheurs. Elle a finalement eu lieu ce lundi 2 mars 2020 au Vatican. Au total: plus de deux millions de documents relatifs au Pape, à la Curie et aux représentations pontificales, recouvrant la période allant de 1939 à 1958, en grande partie numérisés. Ces documents seront désormais accessibles et permettront de mieux connaître l'Eglise de cette époque, en particulier son rôle durant la Seconde guerre mondiale. Inédit!

Il y a 81 ans, le 2 mars 1939, Eugenio Pacelli devenait le 260e Pape, sous le nom de Pie XII. Plus de huit décennies après, la figure de ce pontife mérite encore d'être étudiée. Ainsi, l'ouverture des archives du Vatican relatives à son pontificat facilitera le travail de bon nombre de chercheurs, qui sont déjà 200 à s'être inscrits pour pouvoir accéder aux précieux documents mis à disposition par plusieurs entités du Saint-Siège. On y trouve entre autres: archives apostoliques, archives des deux premières sections de la Secrétairerie d'Etat et de différents dicastères de la Curie, comme la Congrégation pour la doctrine de la foi, celle pour l'Evangélisation des peuples ou celle pour les Eglises orientales.

Ce travail s'est fait avec le concours de Johan Ickx, directeur des Archives historiques de la section des Rapports avec les Etats de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège. L'ouverture de ces archives découle d'un vaste chantier d'inventaire et de préparation commencé en 2006, sous le pontificat du Pape émérite Benoît XVI, auquel Johan Ickx a largement participé. Il évoque d'ailleurs l'énorme et précieux travail de numérisation déjà effectué pour les archives de cette section, estimées à 1,3 million de documents, sur un total de 2 millions.

Selon l'archiviste, une mise en lumière importante pourra ainsi être effectuée sur l'action de l'Eglise durant la Seconde guerre mondiale. Il souligne que cela devrait contribuer à donner *«une toute autre image que celle qu'on est habitués à voir»* dans les médias. *«L'ouverture peut rétablir une idée juste du Pape et de son activité pendant la guerre»,* précise-t-il. Mais d'autres champs pourront aussi être explorés, tant la période et la diversité des documents sont vastes. Il s'agit notamment des activités missionnaires de l'Eglise, son rôle dans des pays soumis au pouvoir soviétique, la liturgie à la veille du Concile Vatican II.

Aussi, l'archiviste a tenu à saluer la décision du Pape François, qui a écourté de près de dix ans le délai de prescription requis par le Saint-Siège, 70 ans après la mort d'un Souverain pontife, en permettant d'ouvrir ces archives cette année. *«C'est très positif d'avoir voulu donner cours à la vérité historique aujourd'hui». «Nos archives pourront donner une image plus correcte, et plus réaliste»* de l'Histoire, a ajouté Johan Ickx, qui a par ailleurs évoqué Pie XII en tant que *«défenseur de la civilisation»*, présent auprès de ceux qui n'avaient pas de voix *«en ces temps terribles».*

Aristide Ghislain NGOUMA

GUINEE-BISSAU

Cipriano Cassama capitule

Le «président intérimaire» investi par le camp donné battu à la présidentielle en Guinée-Bissau, Cipriano Cassama, leader du parti PAIGC, a renoncé dimanche 1er mars 2020 à la fonction de chef d'Etat à la suite de «menaces de mort», deux jours après sa désignation. Cette démission met fin à l'imbroglio qui a caractérisé ces jours-ci la Guinée-Bissau.

Umaro Sissoco Embalò.

Cipriano Cassama.

Cipriano Cassama déclare avoir démissionné compte tenu des menaces de mort sur sa personne et ses gardes du corps. *«J'ai décidé de renoncer à la charge de président intérimaire pour laquelle j'ai été nommé, pour éviter un bain de sang en Guinée-Bissau»,* a-t-il fait savoir. *«Je crains pour mon intégrité physique. Ma vie et celle de ma famille sont en danger»,* a-t-il affirmé, en conservant sa fonction de président de l'Assemblée nationale.

Le pays avait depuis vendredi 28 février deux présidents rivaux, une situation née de la confrontation, toujours en cours, entre les deux candidats au second tour de la présidentielle du 29 décembre 2019. Le candidat du PAIGC, l'ex-Premier ministre Domingos Simoes Pereira, conteste toujours la victoire à la présidentielle attribuée par la Commission électorale à un autre ex-Premier ministre, l'opposant Umaro Sissoco Embalò.

Ce dernier a été donné vainqueur avec 53,55%. Score que contestent son challenger Domingos Simoes Pereira, crédité de 46,45%, et le PAIGC qui dénoncent des fraudes et réclament le recomptage des votes. Ainsi, Cipriano Cassama avait été désigné vendredi comme *«président intérimaire»* par 54 députés du PAIGC, sur un total de 102 à l'Assemblée nationale. Sans attendre une décision de la Cour suprême, Umaro Sissoco Embalò s'était fait quelques heures auparavant investir président de la République dans un hôtel de la capitale Bissau et s'est installé au palais présidentiel. Il a par la suite nommé un nouveau Premier ministre Nuno Gomes Nabiam en remplacement de l'ancien, Aristides Gomes du PAIGC, reconnu par la communauté internationale.

Vendredi, Umaro Sissoco Embalo, issu de l'opposition, s'est fait investir président, avec l'aval du président sortant, José Mario Vaz, et malgré la contestation persistante autour du résultat du scrutin dans ce pays d'Afrique de l'Ouest à l'histoire politique tumultueuse. L'armée avait pris le contrôle des principales institutions dans la capitale: le palais du gouvernement qui abrite plusieurs ministères, le palais de justice, la radio et la télévision nationale. Avant d'investir le lendemain samedi l'Assemblée nationale.

Thomas Julien BOUEMBOU

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél. fixe: (+242) 05 350.84.05 - E-Mail: etudematissa@gmail.com

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
MISE A JOUR DES STATUTS
DE LA SOCIETE PORT LOGISTIC CONGO
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 10 000 000 000 F. CFA
Siège social: Brazzaville
RCCM: 11 B 3030

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte de la SOCIETE PORT LOGISTIC CONGO, en sigle «PLC» S.A., en date à Brazzaville du 28 août 2019, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 17 février 2020, dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 032/31, numéro 0530, il a été pris les résolutions suivantes:

Suite à l'interdiction légale faite aux transitaires d'exercer simultanément les activités liées à l'import-export, l'Assemblée des Actionnaires décide de retirer de l'objet social, les activités d'import-export.

Suite aux Agréments numéro 000049/MEF/CAB/DGEF/DVRF et 000041/MEF/CAB/DGEF/DVRF délivrés par le Ministère de l'Economie Forestière, l'Assemblée Générale décide d'étendre l'objet social aux activités suivantes:

-La coupe du bois ;
-Le sciage du bois (sciage artisanal);
-Le transport forestier.

Ainsi, l'article 2 des statuts de la société PORT LOGISTIC CONGO S.A. a été modifié comme suit:

La SOCIETE PORT LOGISTIC CONGO a pour objet en République du Congo, sur le territoire de la CEMAC et partout ailleurs à l'étranger:

-La réalisation de toutes les activités portuaires et maritimes;
-Le transit ;
- Le transport des conteneurs et le lamanage ;
- Les travaux publics ;
- Les bâtiments ;
- La coupe du bois ;
- Le sciage du bois (sciage artisanal) ;
- Le transport des produits forestiers.

En conséquence, il y a eu la Mise à jour corrélative des statuts.

Dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 février 2020, enregistré sous le numéro 20 DA 45;

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/20-91.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

TEMOIGNAGE

«L'abbé Jacques Nganga m'a ouvert son cœur pour la dernière fois»

Je suis certainement la personne à qui l'abbé Jacques Nganga-Nitoumossi a ouvert son cœur pour la dernière fois, ce, pendant 30 mn avant et après la messe en la cathédrale Sacré-Cœur du mardi 11 février 2020: Fête de Notre-Dame de Lourdes et fête du clergé de l'archidiocèse de Brazzaville. Il m'a dit des choses.

Nous parlions de l'Eglise, notre Eglise locale. Il m'a confié même son point de vue exprimé lors de la rencontre des curés doyens avec l'évêque, tout en proposant une piste de solution pour mettre fin aux cyniques rumeurs des réseaux sociaux. Ensuite, il m'a demandé en tant que secrétaire au Conseil œcuménique de faire autre chose que la prière de janvier. Il faut passer à l'œcuménisme du développement.

Entretemps, je le trouve un peu affaibli. Je lui dis: «Père, mais tu n'es pas en forme, je te trouve fatigué et tu transpires». Il me répond: «Oui j'ai un problème avec mon cœur. J'attends le retour de Mgr, je vais lui proposer qu'il m'accorde la permission d'aller en France ou au Sénégal me reposer». Il me fait part de la célébration prochaine de ses 60 ans d'âge, le 10 mars dans sa paroisse. «Yaya, bu lu fua mu malavu», littéralement traduit par: «Grand frère, tu mourras, par la boisson».

Enfin, je dis: iras-tu à l'aéroport pour accueillir la dépouille de ta marraine (Ndlr: feue Mme Emilienne Charlotte Lékoundzou)? Il me dit: «Non! Je ne vais pas supporter…». Puis, nous sommes sortis pour la messe. A la fin de la messe, il revient chercher son téléphone resté à la charge dans mon bureau. Il m'invite à l'accompagner à l'apéritif dans les jardins de l'archevêché. Je lui demande de me précéder le temps d'arrêter l'ordinateur. Je le rejoins par la suite et le vois avec une bouteille d'eau non débouchée. Je lui dis: «Padre, tu es à l'eau»? Il me répond: «Je ne prends plus d'alcool». Le temps que l'abbé Alfred Malanda me demande un service: joindre quelqu'un au téléphone. Il me rappelle. Je lui dis de patienter car j'ai un document à retirer auprès du V.G., l'abbé Donatien Bizaboulou.

A ce moment, il quitte les jardins

Abbé Jacques Nganga

de l'archevêché pour aller s'asseoir au parloir du curé de la cathédrale. Je le rejoins par la suite. Là, oh, Seigneur! Il retient ma main et me dit: «Grand-frère, quand tu as le temps, prie pour nous tes frères, les prêtres! Prie pour notre Eglise! Sois fort dans ta conviction et pour le travail que tu accomplis»! Il me fixe et me bénit. Je le laisse là, en train de lire les sms de son téléphone.

Jacques Nganga, je l'ai accueilli à Notre-Dame du Rosaire lorsqu'il est venu prendre contact avec le curé de la paroisse avant d'intégrer son lieu d'affectation comme stagiaire pastoral et je l'ai beaucoup aidé dans son ministère.

Comme il n'y a jamais eu un sans deux, j'ai rencontré l'abbé Jacques Nganga à la cathédrale pour la dernière fois en la fête de Notre-Dame de Lourdes.

Grégoire YENGO DIATSANA

COMMUNIQUÉ

La Commission épiscopale pour la Famille et la Vie organise un pèlerinage pour les familles du 19 au 22 mars 2020 dans l'enceinte de la Paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo. En voici les temps forts:

Vendredi 20 mars 2020: conférence inaugurale animée par Mgr Louis Portella Mbuyu, Evêque de Kinkala, thème: «Amour familial, Vocation et Chemin de la Sainteté», 2ème Thème: «La Vision du Cardinal Emile Biayenda sur la Famille», orateur: Abbé Albert Nkoumbou (Sourire) du Diocèse de Kinkala.

Samedi 21 mars 2020: - Pèlerinage au Mont Cardinal Emile Biayenda.

Dimanche 22 mars 2020: - Messe de clôture à la cathédrale Sacré-Cœur et visite de la maison du cardinal.

Bienvenue à toutes les familles désireuses d'y prendre part afin de partager ces moments d'intense prière et de méditation.

Pour la CEFV, la Coordonnatrice,

Sr Rolande MILANDOU

AVIS DE MESSE

Une messe à Paris à la mémoire du cardinal Émile Biayenda, archevêque de Brazzaville, assassiné le 22 mars 1977.

L'Association Cardinal Émile Biayenda-France (ACEB-France), les abbés Armand Makoukila et Norbert Bouka, coordinateurs du Collectif des prêtres congolais en région parisienne, invitent chrétiens congolais et amis du Congo résidant en France, hommes et femmes de bonne volonté, à un office religieux le dimanche 22 mars 2020, à 15 heures en l'église Saint-Denys de La Chapelle, Paris 18e.

La messe sera présidée par le Père Romano Gambalunga de l'Ordre des Carmes, postulateur de la cause de béatification et de canonisation du cardinal Émile Biayenda, qui viendra spécialement de Rome.

Gabriel SOUNGA-BOUKONO

Président de l'Association Cardinal Emile Biayenda-France (ACEB-France)
– Tél.: 0662934484
– acebfrance@yahoo.fr

Programme des obsèques de Jean NDELA, Père de l'Abbé Gislain Rodrigue DIBANSA, Prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville

Date. Jeudi 5 mars 2020
9h. Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU)
10h. Recueillement au domicile du disparu: 81 rue Télé (Moukondo), derrière la CNSS de Ouenzé.
12h. Messe des funérailles en l'église Saint Jean Marie Vianney de Mouléké.
13h.30. Départ pour le cimetière catholique de Linzolo.
15h. Inhumation.

Papa! Merci pour le don de la vie et pour tous les sacrifices consentis.

«Amen! Louange, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu pour les siècles des siècles!»

REMERCIEMENTS

Veuve NKOUAH, née Pauline MANKESSI, les enfants, petits-enfants NKOUAH et la famille remercient infiniment le curé et le vicaire de la paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi, la chorale «Les Messagers du Seigneur» de la paroisse Ndona Marie de Mfilou, M. Joseph MANOUNOU, Président de la Mutuelle Catholique pour la Solidarité Chrétienne (MUCASOC) et tous les mutualistes venus des 8 zones qui leur ont apporté le réconfort moral, spirituel et matériel lors du décès inopiné de leur époux, père, grand-père et membre actif de la MUCASOC, M. Modeste NKOUA-MACKYTA, survenu le vendredi 31 janvier 2020 au Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. L'inhumation a eu lieu le jeudi 13 février 2020, au cimetière «Ma Campagne», à Brazzaville.

Que Dieu très miséricordieux l'accueille dans son royaume

Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection Régionale ouverte n°01/BEAC/DGE-DCBCG/SRO/Ser/2020 pour le choix d'un cabinet devant assurer le co-commissariat aux comptes de la BEAC pour les exercices 2020 à 2022

La Banque des Etats de l'Afrique centrale envisage de recruter, sur ressources propres, un co-commissaire aux comptes. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01 CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de ma BEAC, notamment la sélection sur la base du coût de la proposition.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14ème étage, porte 1412
- Adresse: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
- Tél: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60; postes 5452 ou 5403
- Fax: (+237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 26 mars 2020 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
- Adresse: 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en une phase le jeudi 26 mars 2020 à 13 heures précises aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 19 février 2020

Le Président de la Commission

IMPFONDO

Ordination épiscopale de Mgr Daniel Franck Nzika

La foule des événements exceptionnels s'était donné le mot Dimanche, sur le parvis de la cathédrale Saint-Paul d'Impfondo pour la consécration et l'installation sur son siège du nouvel évêque du diocèse. Mgr Daniel Franck Nzika a reçu l'ordination épiscopale des mains de Mgr Francisco Escalante Molina, Nonce apostolique au Congo et au Gabon. Evénement exceptionnel, ferveur exceptionnelle aussi alors que l'ensemble des Evêques du Congo venaient imposer leurs mains sur le nouvel ordinaire d'Impfondo. Mgr Daniel Mizonzo, Evêque de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo; Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville; Mgr Louis Portella Mbuyu, Evêque de Kinkala; Mgr Victor Abagna Mossa, Evêque d'Owando; Mgr Yves Marie Monot, Evêque de Ouesso; Mgr Miguel Angel Olaverri, Evêque de Pointe-Noire; Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouaou, Evêque de Dolisie et Mgr Urbain Ngassongo, Evêque de Gamboma sont venus entourer de leur affection et de leur solidarité pastorale celui qui était, il y a peu, vicaire général de Ouesso.

Le nouvel évêque (crosse en main) accompagné du nonce apostolique et des évêques du Congo

La cérémonie de consécration de l'Evêque s'est déroulée aussi avec la participation de l'Abbé Armand Brice Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et d'une foule nourrie de prêtres venus de tous les diocèses. Le ministre des Zones économiques spéciales, Gilbert Mokoki; le préfet de la Likouala, Djombo Bomondjo; le député Joseph Kignoumbi Kia Mboungou; des représentativités des chefferies tribales.

L'émouvante cérémonie s'est déroulée sous l'œil attendri de Mgr Jean Gardin, Evêque sortant d'Impfondo qui a manifesté l'attention d'un père pour le jeune confrère qui prend sa relève à Impfondo et auquel il a transmis la pagaie de la foi.

Impfondo est en effet terre d'eau et de forêt. La navigation s'y fait le plus souvent par voie d'eau et en pirogue: la pagaie y est donc un accessoire hautement symbolique. Du reste, les abords de la cathédrale sont marqués par les berges riantes de l'Oubangui que continuaient de sillonner des pirogues pendant la cérémonie.

Des acclamations se sont élevées de la foule lorsque Mgr Jean Gardin, au long d'une longue présentation des délégations présentes, ainsi que des autorités, a présenté Mgr Hervé Itoua, Evêque émérite de Ouesso qui a particulièrement œuvré dans le département de la Likouala, au moment où cette partie du pays était dans le diocèse de Ouesso dont elle a été démembrée.

Aux quelque 600.000 chrétiens présents, Mgr Gardin a lancé: *«Ce diocèse, nous l'avons bâti ensemble. Cela fait trois ans que nous attendions ce moment. Je prends ma retraite conscient que je n'ai pas fait, mon confrère le fera avec l'aide de vous tous».*

Le nouvel évêque, le nonce apostolique, les évêques du Congo et les autorités politico administratives

C'est Mgr Francisco Escalante Molina, Nonce apostolique, qui a donné l'homélie pour rappeler les trois fonctions essentielles d'un évêque: *«enseigner, sanctifier, gouverner. Maitre et pasteur, a-t-l réaffirmé, l'évêque devrait, comme le dit le Pape François, porter l'odeur de son troupeau. L'épiscopat n'est pas une promotion de plus, mais un service à Dieu, au prochain: car la plénitude du sacerdoce de l'évêque se conclut et se justifie dans la diaconie. Tous les insignes qui vous sont remis rappellent la grandeur et la lourdeur de votre charge. Vous êtes évêque pour servir et rien que servir. Nous sommes exposés aux diverses tentations du monde. Résistons, accrochons-nous à Jésus. Si le diable est debout pour nous tenter, Dieu est toujours là pour nous relever,»* **a dit en substance Mgr Francisco Escalante Molina.**

Il a ajouté, invitant les fidèles à ne pas juger à la hâte: *«nous sommes exposés aux tentations du monde. Résistons, accrochons nous à Jésus et à Marie. Si le diable est debout pour nous tenter, Dieu est toujours là pour nous relever.»*

Fait notoire: l'homélie de Mgr Francisco Escalante Molina s'est conclue en dans un lingala fluide, *«accent non garanti»*, **avait-il averti.**

Ensuite, a suivi le rite proprement dit du sacre du nouvel évêque comprenant, avec l'imposition des mains, la remise de l'évangéliaire et de la crosse… et les vivats de la foule lorsque le nouvel évêque a salué les fidèles, esquissé des pas de danse avec Mgr Gardin ou à trois, lui au milieu, encadré par Mgr Urbain Ngassongo et Mgr Bienvenu Manamika à sa gauche.

A la fin de la cérémonie, Mgr Daniel Mizonzo, président de la Conférence épiscopale, a prodigué lui aussi les bons conseils de l'aîné qu'il est. *«L'ordination d'un évêque dans son diocèse est toujours un événement heureux. Par ma voix, la CEC est heureuse de vous recevoir en son sein. Nous vous disons merci pour avoir accepté cette charge. Le baromètre de votre devoir de proximité avec le peuple, dont vous partagerez les joies et les peines, l'attention aux pauvres. Nous devons être des semeurs d'espérance: fatigués mais jamais découragés»***. Il a dit son merci profond à Mgr Jean Gardin dont il a lu quelques extraits de sa dernière interview à La Semaine Africaine. Mgr Daniel Franck Nzika dit compter sur l'aide de Dieu et des frères**

Alors, ça y est, peut-on dire?

****C'est le début de la mission! Je commence avec cette installation. On va essayer de conjuguer les efforts avec tout le monde, comme le Nonce l'a dit dans son homélie, et comme Mgr le président l'a dit dans son mot: pas bâtir à long terme. Il faut toujours avoir la confiance, c'est vrai, pour avancer petit à petit. Il y aura certainement des difficultés, mais avec l'aide de tout le monde, on va essayer.**

En tout cas, la confiance, vous l'avez eue de Mgr Gardin qui vous laisse le relais en tant que fils?

****Oui, mais déjà confiance de la part de Dieu qui appelle un pauvre pécheur comme moi à ce service. C'est déjà une confiance. Et Il attend de ma part aussi une réponse de confiance, même dans les moments d'épreuve: toujours savoir compter sur Lui, sur sa grâce. Mgr Jean Gardin a commencé, et il lègue cet héritage. Nous allons continuer avec l'aide et la grâce du Seigneur.**

Quel est le premier défi à relever ou que vous appréhendez le plus?

****Notre préoccupation première, c'est surtout à propos des voies de communication, sur l'eau. Les petites routes que nous avons sont en train de s'abimer. Il faut de l'endurance, beaucoup de bonne volonté, beaucoup d'enthousiasme pour pouvoir affronter ces routes.**

L'enthousiaste et l'endurance vous l'avez, vous êtes jeunes!

****A ma mesure, oui, mais jeune ne veut pas dire que mon énergie seule va pouvoir faire tout le travail. Je compte sur tout le monde, sur les mains fortes du diocèse et aussi sur les bonnes volontés pour que la mission avance.**

On vous a senti ému lorsque vous avez cité deux membres de votre famille. On peut en connaître la raison?

****La raison vous ne l'a connaîtrez pas, c'est au fond du cœur. C'est confidentiel, et je préfère que ça reste confidentiel.**

Bomme mission pastorale Monseigneur!

****Merci beaucoup. Je compte sur votre prière et aussi sur votre savoir-faire pour faire connaitre notre diocèse et l'aider à être connu aussi au niveau national et même international.**

Propos recueillis par
A S MIANZOUKOUTA
et Léandre LECOQ

Mgr Daniel Franck Nzika (au milieu) avec ses aînés dans l'épiscopat, NN.SS. Urbain N. et Bienvenu M.

Mgr Daniel Franck Nzika peu avant son ordination episcopale et sa prise de possession canonique

ANNONCE

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
C A B I N E T
DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES
Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vunérables «TELEMA»
-=-=-=-==-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Termes de référence
Recrutement d'un chargé de mission « formation et inclusion professionnelle » et d'un chargé de mission «système national d'information de l'action sociale».

Contexte général et description du projet

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo dit «projet TELEMA», mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, bénéficie d'un appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD). Etant un projet internalisé, il se donne pour finalité de créer des mécanismes structurels, organisationnels et des capacités permettant au MASAH de mettre en œuvre le Plan National d'Action Sociale (PNAS) dans son ensemble et en particulier sa politique d'insertion économique et productive des populations vulnérables.

De façon spécifique, il s'agit de (i) renforcer durablement les capacités du MASAH, plus particulièrement de la Direction Générale des Affaires Sociales, au niveau central comme au niveau déconcentré pour contribuer à la pérennisation des acquis du projet et de l'ensemble des interventions sociales, (ii) expérimenter graduellement des dispositifs permettant d'accompagner durablement des personnes vulnérables vers l'emploi ou l'auto emploi à Brazzaville, à Pointe-Noire et au Pool et (iii) permettre la mise en place et l'ancrage du système national d'information de l'action sociale en installant des modalités de collecte et d'exploitation des données d'action sociale suffisamment adaptées à l'organisation et au fonctionnement du MASAH.

Ce projet cible les jeunes (16-29 ans) et les adultes vulnérables (30 à 59 ans); diplômés sans emploi, au chômage, en situation de handicap ou pas, employables et/ou en capacité de poursuivre une formation en vue de l'insertion professionnelle et sociale.

En effet, la mobilisation du MASAH et des partenaires techniques et financiers sur les problématiques d'autonomisation économique des populations vulnérables et du renforcement des capacités du système d'action sociale, représente une grande opportunité pour renforcer et développer les interventions coordonnées, cohérentes et efficaces.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des actions, le projet TELEMA a l'intention de payer les services d'un chargé de mission Formation et Inclusion Professionnelle et le chargé de mission système national d'information de l'action sociale.

1. Mission du chargé de mission Formation et Inclusion Professionnelle

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, le Directeur de l'Insertion Sociale et Economique, Coordonnateur de la Composante 2 et sous la supervision du Chef de mission et de l'Expert FIP Expertise France, il a pour mission principale d'appuyer la composante 2 du projet, en particulier l'exécution du volet inclusion productive.

Plus précisément, il assistera la Direction de l'Insertion Socioéconomique dans l'exécution des tâches suivantes pour la programmation et la supervision des différentes activités liées à la formation et à l'inclusion professionnelle :

1 – Volet projets

- appui à la supervision des dispositifs d'insertion-formation professionnelle
- appui à la formation des agents des CAS pour l'identification, la mise en œuvre et le suivi des projets d'insertion (transfert des compétences)
- appui aux formations sur la dynamique entrepreneuriale auprès des CAS
- appui au suivi/accompagnement des projets d'insertion
- suivi de l'exécution des dépenses engagées par les projets d'insertion
- facilitation de l'accès au crédit et lobbying auprès du système bancaire pour les projets d'insertion.

2 – Autres appuis en formation

- aide à la conception, au cadrage et à la mise en place de dispositifs de formation et d'insertion professionnelle
- aide à la validation des outils d'accompagnement des publics vulnérables
- appui à la supervision des prestations et des appuis de proximité
- appui à la formation des autres agents du Ministère concernés par les projets d'insertion.

Profil du chargé de mission:

- Être de nationalité congolaise
- Diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en gestion, économie, marketing, sociologie management ou équivalent
- Avoir des notions de gestion et/ou de marketing et être capable de comprendre et/ou de monter un compte prévisionnel simplifié.
- Connaissance parfaite du français
- Connaissance du secteur informel et aptitude au travail social
- Bonne pratique des outils informatiques: Word, Excel, PowerPoint, etc.

Expérience professionnelle:

- Expérience minimum de 3 ans de pratique, si possible dans le cadre de projets ou d'ONG
- Avoir une expérience dans le domaine de la formation ou de l'accompagnement
- Expérience dans le domaine du secteur informel, si possible dans celui de l'appui aux micro-entreprises (individuelles ou groupement)
- Toute autre expérience professionnelle, en particulier en gestion, dans l'entrepreneuriat ou dans le secteur privé, pourra être considérée comme un atout supplémentaire.

2. Mission du chargé de mission «système national d'information de l'action sociale»

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, le Directeur des Etudes et de la Planification, Coordonnateur Adjoint du projet TELEMA et responsable de la composante SNIAS et sous la supervision du Chef de mission et de l'Expert SNIAS Expertise France, il a pour mission principale d'appuyer la composante 3 du projet, en particulier l'exécution du volet SNIAS.

Plus précisément, il assistera la Direction des Etudes et de la Planification dans l'exécution des tâches pour la programmation et la supervision des différentes activités liées à la mise en œuvre du SNIAS.

Plus précisément, l'assistant informaticien du SNIAS a, en tout ou partie, à réaliser des travaux portant sur :

- La prise de connaissance de l'existant fonctionnel, informatique et organisationnel des parties prenantes impliquées dans le projet,
- La prise de connaissance du contenu du projet TELEMA et notamment de sa composante SNIAS;
- La mise en œuvre des projets prévus dans la composante SNIAS;
- Le suivi de la bonne exécution des travaux, réunions, déploiements, développements, etc. engagés pour chacun des projets prévus par le SNIAS;
- L'établissement et le maintien d'une communication bi-directionnelle entre la composante SNIAS et les parties prenantes visant à favoriser les échanges et la mutuelle compréhension de la teneur des projets;
- Rendre compte au chef du projet TELEMA et à l'expert S.I. en charge de la composante SNIAS.

Profil du chargé de mission

- Être de nationalité Congolaise;
- Diplôme d'Ingénieur ou une Maitrise en système d'information (BAC+5)
- Maitrise des outils informatiques courants (suite bureautique, communications électroniques, outils de présentation);
- Maîtrise du français pour communiquer avec autonomie à l'oral comme à l'écrit;
- Connaissance des bonnes pratiques ITIL;
- Savoir-être, discrétion et diplomatie;
- Connaissance d'une démarche structurée de gestion de projet idéalement Prince 2 ou PMP constitue un plus.

Expérience

- 10 ans d'expérience en informatique, avec une compréhension des bonnes pratiques en vigueur dans les domaines Études - Développement, Réseau, Sécurité, Management et Gouvernance;
- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de systèmes d'information;
- Avoir organisé et dirigé des activités relatives à la mise en place des systèmes d'information constitue un atout;
- Expérience de l'administration publique au Congo (idéalement dans le secteur social);
- Expérience dans la formation à l'utilisation des systèmes d'information est un plus;
- Expérience dans la conduite du changement et dans l'accompagnement des réformes est un plus.

Durée

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation.

Constitution et dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en français comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales; coordonnateur du projet TELEMA;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention de deux références professionnelles (une au minimum);
- Une copie des diplômes;
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard, le 14 mars 2020 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention:
«Avis d'appel à candidature pour le recrutement ……». Siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice et des Droits Humains, à côté du Commissariat central, Brazzaville - République du Congo.

ENFANTS EN RUPTURE

Activer les mécanismes de leur réinsertion

Dans la perspective des financements dont bénéficieront ses structures membres suite à des appels à projet pour l'accompagnement des familles vulnérables, dans le cadre du projet ''Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables'' (ADAPAEV) financé par l'Union européenne, le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) a organisé une formation sur l'accompagnement des familles vulnérables. Avec l'appui de la Fondation française Apprentis d'Auteuil, la formation s'est déroulée du 17 au 19 février au siège du Réseau, à Brazzaville.

De la joie après la formation

La formation a eu pour objectifs de: rendre les familles confiantes et autonomes; donner l'accès aux services de base (éducation, santé, emploi, protection sociale ...) et renforcer le lien social. Animée par Christophe Beau, responsable programme familles Apprentis d'Auteuil, elle a porté sur le comment travailler avec les familles pour les accompagner au mieux et le comment créer les conditions nécessaires pour que ces familles puissent gagner en autonomie. L'idée fondamentale était de savoir comment prendre soin des plus pauvres, en les amenant à trouver des ressources financières leur permettant de résoudre leurs problèmes au quotidien, pour qu'ils soient à même de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs progénitures et partant, les aider à tisser des relations afin de travailler en réseau dans le but de mettre en place un filet de sécurité qui leur permettrait de rebondir à la moindre difficulté. En un mot, amener les familles pauvres identifiées à être plus soudées, fortes et donc efficaces face à la dureté des situations de la vie.
Les participants, pour la plupart des bénévoles et non des professionnels sociaux, ont acquis pendant trois jours des outils efficaces pour bien accompagner les familles pauvres ciblées dans les jours à venir, aux fins de les amener à l'autonomisation. *«Etre patient, prendre des risques, travailler en étroite collaboration avec les familles sont entre autres fi-celles que nous avons apprises pour accompagner les familles vulnérables»*, a indiqué Serge Manaka, du Centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables (CIREV), l'unique centre étatique d'accueil sous tutelle du ministère des Affaires sociales, qui héberge les enfants en situation de vulnérabilité.
Les enfants vulnérables, en particulier les enfants de rue sont des enfants en rupture familiale pour diverses raisons. Leur réinsertion sociale ainsi que celle des jeunes des rues passe en partie par un travail de médiation familiale. D'où la nécessité de placer la famille au cœur du processus de reconstruction et de réinsertion de l'enfant, si cela ne représente aucun danger pour ce dernier. De la sorte, chaque famille sera capable d'agir pour produire du changement pour soi et pour les autres.
En accompagnant les familles, l'on peut enrichir et changer en effet la vie en changeant de regard. C'est pourquoi, elles sont au cœur du projet ADAPAEV mis en œuvre par le REIPER. Il n'est plus seulement question dans ce projet de soutenir les enfants mais d'appuyer aussi les familles qui sont le lieu privilégié des solidarités sociales élémentaires, l'école de la morale, l'éveil de l'intelligence et des savoirs, pour qu'elles prennent elles-mêmes soins de leurs enfants.
Selon l'expertise d'Apprentis d'Auteuil, l'un des premiers facteurs de vulnérabilité des familles congolaises à Brazzaville et à Pointe-Noire est la pauvreté. Une problématique majeure! Celle-ci est très largement répandue et est très significative. De nombreuses familles ne parviennent pas à répondre aux besoins fondamentaux de leurs enfants dans des conditions optimales (logement, nourriture, soin, scolarité, etc.). Près de 50% des familles congolaises seraient en situation de précarité. Certaines vivent avec moins d'un euro par jour. A ceci s'agrègent d'autres maux: le mal logement, le défaut de soin, les carences éducatives, parfois la maltraitance sur la femme et/ou les enfants ou encore le rejet, tout comme la répudiation et l'exclusion (enfants en situation de rue, veuvage, etc.). Les problématiques de recomposition familiale suite au divorce, au veuvage, à la séparation des conjoints n'étant pas à exclure.
A l'issue d'une évaluation des besoins en matière d'accompagnement réalisée par la Fondation Apprentis d'Auteuil et le REIPER au cours de l'an 2015, il est apparu que les associations membres du Réseau ne développaient que très peu, voire aucune action d'accompagnement des familles. C'est tout l'intérêt de cette formation sur l'accompagnement des familles.
L'intervention auprès de parents par des bénévoles ou travailleurs sociaux dont les pratiques sont en lien avec le développement des familles et l'épanouissement des enfants permettra des améliorations significatives sur les conditions de vie des familles pauvres. L'accompagnement des familles vulnérables dans le cadre d'ADAPAEV, un programme d'intervention structuré visant le soutien des familles, offre des services axés sur le développement et le bien-être globaux des enfants. Il montre peu à peu son efficacité en particulier sur le plan socioaffectif, sur les capacités d'attention et sur les problèmes de comportement, ainsi que sur les interactions parent-enfant. Ce type d'accompagnement contribuerait à la création d'un environnement familial plus soutenant et plus adapté aux apprentissages de l'enfant, en plus d'être associé à une augmentation de l'utilisation des ressources et des services offerts aux familles vulnérables.
Pour rappel, Apprentis d'Auteuil est une fondation française publique et œuvre de l'Eglise catholique qui agit depuis 150 ans en France et depuis 20 ans à l'étranger pour la protection, l'éducation, la formation des jeunes et l'accompagnement de leur famille.

Viclaire MALONGA

INITIATIVES

La bananeraie, une activité agricole en vogue à Kissenga pour lutter contre la pauvreté

Le village Kissenga, dans le district de Boko-Songho (département de la Bouenza) ne cesse de croitre ses chances de développement dans le domaine de l'agriculture. Ici et là dans la contrée, de nombreux lopins de terre sont transformés en bananeraies et en vergers d'orangers. Des écrins de verdures alimentaires pour lutter contre la pauvreté.
Kissenga est un village plein d'ambition pour l'agriculture. «Nkuta bununu mu bu ntuenia yi ko kubukunungu», qui veut dire: «la provision de la vieillesse se prépare dès la jeunesse». Cet adage doondo est devenu le slogan de la jeunesse qui ne manque pas d'entrain et d'innovation dans l'agriculture bien qu'elle reste encore traditionnelle. Dans les différentes plaines de la brousse de Kissenga surgissent de terre des bananeraies. On y trouve aussi des pépinières de plus de dix sillons mesurant quinze centimètres de hauteur. Ces pépinières permettent de pourvoir les agriculteurs en bourgeons. C'est en octobre qu'a lieu le grand planting des bananeraies. La toute première moisson intervenant après deux ou trois ans. Plus de quinze hectares sont plantés. Deux qualités de bananiers sont prisées par les jeunes agriculteurs de la contrée: les plantains et les gros Michel. Le rendement est souvent très élevé et des véhicules de marque Mercedes à long châssis en assurent le transport. Que de régimes de bananes en sortent à la grande satisfaction des paysans.

La bananeraie, une activité agricole qui charme les jeunes de Kissenga

L'agriculture est le leitmotiv de l'économie au village Kissenga. En dehors des bananeraies, plus de cinq mille pieds d'orangers sont plantés par an, soit près de 15 hectares. Obéissant à la nomenclature mise en place, chaque jeune agriculteur se doit d'avoir une pépinière d'au moins cinq sillons mesurant dix centimètres de hauteur, un terrain de labour de plus de dix fils et de matériaux de travail (houe, machette, hache), pour la besogne. Le planting des orangers se fait dès le début du mois d'octobre. Les plantes sont espacées de sept mètres. Six ans après, intervient la toute première production si le verger est bien entretenu, c'est-à-dire constamment sarclé. Toutefois, cette activité ne va pas sans difficultés. Les jeunes agriculteurs sont confrontés au problème d'acquisition de matériels et d'intrants agricoles: machines de labours et engrais. A cela s'ajoute le mauvais état de la piste agricole qui dessert la zone.
Les jeunes du village Kissenga lance un appel au Gouvernement, à la Direction nationale de l'agriculture, aux bailleurs de fonds, aux femmes et hommes de bonne volonté de leur venir en aide pour booster leurs activités agricoles.

Marcel MPOLO MPANDZOU
(Stagiaire)

PROTECTION SOCIALE

Un programme conjoint pour améliorer les conditions de vie des populations autochtones

En vue de renforcer le programme du Gouvernement sur l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones, trois agences, le PAM, l'OMS et l'UNICEF ont été désignées par le système des Nations unies et le Gouvernement congolais pour porter le projet «Programme conjoint sur l'amélioration de l'accès des populations autochtones à la protection sociale». La première réunion du comité de pilotage de ce programme, placée sous la présidence de la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, s'est tenue le 19 février dernier à Brazzaville.

Les participants à la fin de la réunion

Assurer un meilleur accès aux services sociaux de base; contribuer à l'application des lois et textes garantissant les droits des populations autochtones et réaliser les ODD 1,2,3,4,8 et 10 tels sont les objectifs qui fondent ce programme.
Ouvrant les travaux de la réunion de ce comité, la ministre Dinga Dzondo a précisé qu'ils doivent faire le travail comme il se doit et produire des résultats attendus dans un délai de six mois tel que le prévoit le programme.
Pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), le secrétariat des fonds ODD a lancé un appel à propositions de ce programme pour contribuer à ce processus. Sur six pays ayant soumis des requêtes, le Congo a été retenu après plusieurs phases de sélection. L'élaboration de la proposition a été faite avec l'implication des ministères des affaires sociales et de la Justice. Ce programme a reçu l'approbation du secrétariat du Fonds ODD en décembre 2019. D'un montant de 2 millions de dollars américains, soit plus d'un milliard de F.CFA, le programme s'étend sur deux ans (2020-2021). Pour répondre aux exigences du secrétariat des Fonds ODD sur le choix des populations marginalisées, les échanges ont convergé sur la Likouala et la Lékoumou. Après plusieurs concertations entre les agences onusiennes et le ministère des Affaires sociales, le département de la Lékoumou a été retenu, parce que répondant aux exigences suivantes: la concentration des populations autochtones et la localisation géographique permettant de mener des activités et produire des effets rapides dans le délai de six mois exigé par le secrétariat de ce fonds. Le choix de ce département s'explique par d'autres raisons: il dispose d'un plan d'action décentralisé orienté vers les populations marginalisées. Quatre sur cinq habitants dans ce département vivent en dessous de la pauvreté et 25% de la population sont des autochtones. «Le département de la Lékoumou bénéficie d'un projet intitulés système intégré de la protection de l'enfance mis en place par l'UNICEF. Ce projet constitue donc le fondement pour construire le présent programme», a fait savoir Martin Bauer, au nom du système onusien.
La population autochtone représentant 1,2% de la population est le groupe le plus marginalisé au Congo. Elle est souvent discriminée et a un accès limité aux services sociaux de base. Le tableau de l'accès aux services sociaux dans cette partie du Congo est encore peu honorable. Par exemple, 65% d'enfants autochtones ne sont pas scolarisés, comparé à 39% au niveau national; 40% d'enfants autochtones souffrent de la malnutrition chronique comparé à 26% de la population générale; 75% des femmes autochtones accouchent à la maison, comparé à 85% au niveau nationale et plus de 50% d'enfants autochtones n'ont pas d'actes de naissance comparé à près de 19% au niveau national. Ils sont souvent exploités par des populations bantous.
A terme, les initiateurs de ce programme entendent intégrer les politiques multisectorielles pour accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable avec une portée à grande échelle. Les peuples autochtones et autres populations vulnérables de la Lékoumou accèdent aux services sociaux de base (éducation et santé) et à une protection sociale pour améliorer le capital humain pour une meilleure intégration sociale et professionnelle dans un cadre juridique approprié.
Le programme permettra également à cette frange de la population de mettre en œuvre des activités économiques diversifiées et durables, génératrices des emplois et des revenus dans le domaine de l'agriculture durable et d'atteindre la sécurité alimentaire et l'écotourisme dans le respect de l'environnement.
Après deux ans d'intervention dans la Lékoumou, le programme pourra s'étendre dans les autres départements.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

ASSOCIATION DES ANCIENS DU LYCÉE DE LA LIBÉRATION (ALL)

Les lauréats de la 9e édition de l'émulation scolaire 2020 ont été primés

Sous les auspices de Bertin Maboulou, chef de service de l'Enseignement secondaire à la Direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (DDEPSA) de Brazzaville, l'association des Anciens du lycée de la libération (ALL) n'a pas dérogé à sa tradition. Elle a tenu, samedi 29 février dernier, la 9e édition de l'émulation scolaire 2020. Comme l'an dernier, 24 meilleurs élèves de tous les niveaux, toutes séries confondues, ont été primés au titre du premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020. Dictionnaires, livre de français, de mathématiques, de sciences naturelles, de sciences physiques, d'anglais, de philosophie, etc. ont constitué le kit qui a été remis aux élèves les plus méritants. L'ALL était représentée par Davy Kombo, Yvon Dioulou, Artel Bertrand Ndonga, tous anciens du lycée de la Libération, actuellement scindé en deux établissements dénommés: Lycée Pierre Savorgnan de Brazza A et Lycée Pierre Savorgnan de Brazza B. La cérémonie s'est déroulée en présence des responsables de ces deux établissements, des parents d'élèves, des récipiendaires et de certains de leurs condisciples.

Au nom des membres de l'association ALL, le docteur Davy Kombo s'est exprimé en rappelant le sens de leur geste. Il s'agit d'encourager les élèves au travail, afin de faire rayonner l'établissement qui a façonné les anciens élèves à la face du monde. Aux parents d'élèves, l'orateur a tout d'abord dénoncé les formes de violences actuellement perceptibles dans différents établissements du secondaire des principales villes du pays, avant de les exhorter à faire preuve de vigilance pour que leurs enfants ne versent pas dans la violence.

Ont été récompensés, les 3 premiers de chaque niveau par ordre d'admission et par série. Il s'agit de: Seconde A: Isaac Ngabidue (14,75 de moyenne sur 20), Sey Emmanuelle Koutsana Seholo (14,58), Ryad Stacle Mank-Mban (14,47); seconde C: Lamule Graig Bawamio (14,41), Coeurssie K. Ndala Ngongo (14,29), Samuel Josué Samba (13,89); Première A: Rubaine Janéis Samba (14,29), Raby Kindélé (13,68), Jodaly Ismal Bafouakouaou (13,39); Première C: Grâce Amlan Foutou Boutoto (13,93), Espérance Makouka Nzengui (12,52), Moutété Mboulou (12,52); Première D: Merveille S. Miakatamboula (13,35), Gad Corneille Samba (12,89), Côme Sagesse Besset (12,40); Terminale A: Gloire Desvie Massouanda (12,34), Kaloussiviko Mieko (12,04), Bénie Elena (11,77); Terminale C: Guynelvie Mariannick (13,00), Idriss Loussilaho Nsololo (12,39), Messie Sabou Tsonika (12,17); Terminale D: Gloire Nzaba (12,10), Rébecca V. Tchiellin (11,83), Satya Arché Ngoubili (11,17).

Photo de famille

Pour Yvon Dioulou, membre de l'association ALL, l'émulation au premier trimestre revêt une triple signification: une activité planifiée par l'association; réaliser au premier trimestre de l'année en cours, elle pousse les élèves à redoubler d'efforts pour maintenir le cap, enfin suscite l'intérêt des élèves non bénéficiaires à travailler pour espérer faire partie de prochains récipiendaires.

Les élèves bénéficiaires

Représentant du DDEPSA de Brazzaville, Bertin Maboulou, lui-même ancien élève du lycée de la Libération, a loué cette initiative salvatrice qui encourage les élèves au travail. Même avis pour Rufin Ludovic Saboukoulou, parent d'élève bénéficiaire, qui encourage l'association à la pérenniser ses actions.

Grâce, Coeurssie et Héléna, tous récipiendaires, ont dit leur reconnaissance à l'association, tout en lui souhaitant le meilleur.

A rappeler que l'ALL a déjà à son actif plusieurs réalisations: la sécurisation du bâtiment E, par la pose de grilles métalliques, la dotation d'une dizaine d'ordinateurs complets et plusieurs émulations avec remises de prix aux lauréats, la réfection des toilettes des élèves, la liste n'est pas exhaustive.

Cette association existe depuis le 15 février 2003.

Apolitique, non-religieuse et à but non lucratif, elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et œuvre pour la promotion et le rayonnement de l'image de l'école congolaise en général, et des lycées Pierre Savorgnan de Brazza A et B, en particulier, tant au niveau local qu'à l'extérieur du pays. Dirigée par Mme Marie Bantsimba, l'association ALL a son siège en France. Elle vit et finance l'ensemble de ses activités, grâce aux cotisations mensuelles des membres, répartis à travers le monde. Notamment au Congo, en France, en Suisse, en Afrique du Sud, etc.

MERCURIA CONGO
Société anonyme avec Conseil d'administration
Capital social: 100 000 000 de Francs CFA
Siège social: 88, avenue du Général De Gaulle, B.P.: 1306
Pointe-Noire, République du Congo / RCCM: CG-PNR-01-2020-B15-00001

AVIS DE CONSTITUTION

1. Aux termes d'un acte portant statuts de la société MERCURIA E&P CONGO, en date, à Pointe-Noire, du 10 janvier 2020, reçu le 10 janvier 2020, au rang des minutes de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire no 020/2020, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 31 janvier 2020, sous le numéro 891, folio 022/1, il a été constitué une société anonyme avec Conseil d'administration, régie par les lois et règlements en vigueur, présentant les caractéristiques suivantes:

- Dénomination sociale: MERCURIA CONGO

Forme de la société: Société anonyme avec Conseil d'administration

- Capital social: Cent millions (100.000.000) de Francs CFA
- Actions émises:

*Nombres: 10.000

*Valeur nominale: Dix mille (10.000) Francs CFA

*Modalités d'émission: Au pair

*Libération: Totalité de la valeur nominale à la date de la souscription

- Siège social: 88, avenue du Général de Gaulle, B.P. 1306, Pointe-Noire, République du Congo

Objet social: La société a pour objet principal, directement ou indirectement, sous toutes ses formes, en tous pays, et plus particulièrement en République du Congo:

- la prospection, la recherche, le développement, l'exploitation, le stockage, le transport, l'évacuation, le négoce, la commercialisation et/ou l'exportation d'hydrocarbures liquides ou gazeux, ainsi que toutes autres substances minérales, et la réalisation des opérations nécessaires, complémentaires ou utiles à l'exploitation desdites substances minérales;
- l'importation et l'exportation de biens et d'équipements nécessaires pour la prospection, la recherche, le développement et l'exploitation des substances minérales visées ci-dessus;
- la participation, sous toutes ses formes, dans toutes sociétés (y compris celles constituées en vertu d'un droit étranger), commerces ou industries pouvant se rattacher à l'un des objets précités ou à des objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de création de société, de fusion, d'affiliation en participation ou autrement ;
- l'octroi de toute garantie, indemnité ou sureté en lien avec les activités de la société ou de ses sociétés affiliées;
- et, généralement, soit seule, soit en participation avec des tiers toutes opérations administratives, commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières (y compris, le cas échéant, toutes créations de sociétés ou prises de participation dans toutes sociétés existantes ou à créer), se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

2.Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 10 janvier 2020, reçu au rang des minutes de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire no 018/2020, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 31 janvier 2020, sous le numéro 898, folio 022/8, les Actionnaires ont notamment décidé de nommer, en qualité d'Administrateurs, pour une durée de deux (2) ans:

- Monsieur Philippe MICHEL;
- Monsieur Francis BOURDAGES;
- Monsieur Didier LECHARTIER;
- Monsieur Christian COULTER;
- Monsieur François SORNAY.

3.Aux termes du procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration du 10 janvier 2020, reçu au rang des minutes de Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, sous le répertoire no 017/2020, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 31 janvier 2020, sous le numéro 895, folio 022/5, les Administrateurs nommés ont décidé:

- nommer Monsieur François SORNAY en qualité de Président du Conseil d'administration, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- nommer Monsieur Philippe MICHEL en qualité de Directeur Général, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

4.Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive du 10 janvier 2020, les Actionnaires ont notamment décidé de nommer, en qualité de Commissaires aux comptes, titulaire et suppléant, pour une durée de deux (2) exercices sociaux, respectivement:

- La société PricewaterhouseCoopers Congo, société d'expertise comptable agréé CEMAC sous le numéro SEC 07, dont le siège social est situé au 88, avenue du Général De Gaulle, B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo, et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro CG/PNR/09 B 1093;
- Monsieur Sylvester NJUMBE, Expert-comptable agréé CEMAC n°EC 195, et domicilié SIC PricewaterhouseCoopers Congo, au 88, avenue du Général De Gaulle, B.P.: 1306, Pointe-Noire, République du Congo;

5.Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2020-B15-00001, le 13 février 2020.

Pour avis,

Le Conseil d'administration.

INAUGURATION

La Maison de la société civile de Brazzaville a sa bibliothèque

Dirigée par Germain Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non-gouvernementales, la Maison de la société civile a inauguré lundi 24 février 2020, sous les auspices de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, sa bibliothèque qui constitue un chapitre incorporé dans le budget de la Maison de la société civile. La bibliothèque compte environ 3000 ouvrages, sur un fonds documentaire attendu de 10000 livres. L'événement a connu la participation de Kadidja Tantaoui, une Marocaine dévouée pour l'épanouissement culturel des enfants qui a offert un lot important de livres à cet espace culturel dont des encyclopédies, et d'un parterre d'apprenants de collèges et lycées de Brazzaville.

Dieudonné Moyongo coupant le ruban symbolique

Photo de famille

Située derrière le lycée Nganga Edouard, la bibliothèque de la Maison de la société civile est constituée de livres de philosophie, psychologie, sciences sociales, droit, information, sciences naturelles, mathématiques, sciences et techniques et des ouvrages généraux. Enseignements, étudiants et élèves peuvent y trouver leur compte. La consultation étant gratuite.

Le ministre de la Culture et des arts, qui a coupé le ruban symbolisant l'ouverture officielle de ce nouvel espace du savoir, a justifié sa présence à cet événement. D'abord, il estime que son département est celui de la mémoire de la Nation. D'autant plus qu'il a la responsabilité de créer, d'archiver les documents et de gérer les structures documentaires. Ensuite, l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque à la Maison de la société civile augmente l'offre en matière de structure documentaire à Brazzaville. Enfin, pour lui, le ministère de la Culture et des arts a l'obligation d'assister, de soutenir les ONG qui créent des structures documentaires.

Tout en invitant les lecteurs à prendre d'assaut ce nouvel espace de la connaissance, à l'endroit d'une certaine opinion qui pense qu'avec le développement des nouvelles technologies le livre physique pourrait connaître de vrais problèmes, Dieudonné Moyongo a fait savoir que *«c'est un faux débat: les écrivains vont toujours écrire, les maisons d'édition vont toujours exister, et le livre physique, c'est un moyen de communication qui reste d'actualité.»* Il a martelé que «le livre physique ne disparaîtra jamais».

Mme Kadidja Tantaoui, présidente de l'association marocaine Abi Hanifa Nouaman, donatrice invitée à cette inauguration, n'a pas voilé son émotion, au regard de la prestation des élèves qui ont résumé quelques ouvrages consultés pour la circonstance: *«Je suis heureuse d'être parmi ma famille, à Brazzaville. Et, à entendre prester les élèves, je suis rassurée que grâce aux livres, avec nos enfants, demain, la relève est assurée pour diriger notre continent.»*

Marcellin MOUZITA M.

PATRIMOINE

Maîtriser les modalités de l'inscription au patrimoine de l'UNESCO

Sous l'égide de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a organisé du lundi 24 au mercredi 26 février 2020 à Brazzaville, un atelier méthodologique de renforcement des capacités des cadres du ministère pour une meilleure connaissance des conventions de 1972 et de 2003 en République du Congo.

Dieudonné Moyongo (2e de g. à dr.) ouvrant les travaux

Les participants à l'atelier.

Pour le patron de la Culture et des arts, le diagnostic dressé concernant les biens inscrits au patrimoine mondial de l'humanité fait ressortir une faible représentativité de l'Afrique. A cela, il faut ajouter que nombreux des biens inscrits se trouvent dans la liste du patrimoine en péril. D'où la tenue de cet atelier qui a réuni les experts venus du Cameroun et de la République démocratique du Congo, pour permettre aux experts et aux différents participants à l'atelier, dont des Congolais, de *«revisiter les mécanismes de mise en œuvre du cadre normatif de l'UNESCO, pour déboucher assurément à la consolidation des acquis»*, a déclaré Dieudonné Moyongo.

C'est de cela que dépendra une meilleure maîtrise dans la présentation des dossiers d'inscription du Congo sur les différentes listes du patrimoine.

Jean Pierre Ilboudo, représentant du Bureau UNESCO de Brazzaville, dans une allocution lue à l'atelier, insiste sur l'importance de cet atelier qui, selon lui, est basé sur l'amélioration de l'expertise culturelle nationale dans la maîtrise des conventions de 1972 et de 2003, respectivement ratifiées par le Congo en 1987 et 2012.

Ces conventions restent peu connues. Si bien que malgré la panoplie des richesses culturelles dont regorge le Congo, le pays n'a aucun site culturel sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Alors que l'inscription sur cette liste est un label qui dynamise le tourisme, l'économie locale et contribue à créer des activités génératrices de revenus pour les populations. Ceci, à l'heure où l'ensemble des économies des pays de la sous-région Afrique centrale, grandement dépendantes des industries extractives, notamment le pétrole, peinent à se restructurer. La contribution du patrimoine à la protection de l'environnement, au développement du capital social et humain, à la croissance économique est de plus en plus indéniable, selon le représentant de l'UNESCO au Congo. Il a insisté que pour lui faire jouer pleinement son rôle, un préalable important doit être renseigné: l'inventaire. *«Ce n'est que sur cette base qu'on ferait émerger sa valeur économique et sociale qui pourrait profiter aux générations futures»*, a-t-il souligné.

A rappeler la volonté manifestée par les autorités des deux Congo dans la préparation des dossiers d'inscription de la Cité royale de Mbé et de la rumba congolaise. Sur ce dernier point, des équipes conjointes Congo/RDC se sont réunies du 27 au 28 février dernier à Kinshasa pour la mise en place d'un comité de rédaction de la candidature pour l'inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Gaule D'AMBERT

COMPETITION

Université Le Faucon, Miss intellectuelle 2020

Il n'est pas impossible que la beauté rime avec l'intellect. C'est dans ce cadre que l'université le faucon situé au Benin, plus précisément dans la ville de Calaviti, organise un concours de «Miss intellectuelle», depuis trois ans. Ce concours est un évènement de challenge culturel qui associe toutes les cultures et nationalités. Il a été lancé le 4 décembre 2019 et prendra fin le 18 avril 2020.

Deborah Jael Elonga en médaillon

Etant plus qu'une simple compétition de beauté, elle a pour objectif de montrer combien la femme peut être valorisée dans plusieurs domaines: intellectuel, culturel, social… l'université le faucon a besoin de former des femmes dynamiques pour être capable de se tenir devant un public, ou encore de se défendre soi-même. Parmi les 11 candidates inscrites à ce concours figure Deborah Jael Elonga, une Congolaise originaire d'Oyo, âgée de 22 ans, qui a pour spécialité l'analyse biologique et biochimique. *«D'abord être candidate à cette élection est déjà une grande expérience pour moi. Pour le moment, j'ai quelques projets en tête, d'abord par rapport à mon domaine d'analyse biologique et biochimique, j'aimerais faire des campagnes pour mobiliser la population congolaise à faire des dons de sang, faire des sorties d'excursions pour visiter des grands laboratoires, sans oublier, venir en aide les orphelins»,* dit Deborah Jael Elonga. Elle invite également les jeunes filles de sa génération à faire comme elle, pour un futur fondé de femmes battantes et capables. Le Faucon forme la femme dans plusieurs domaines comme: l'hôtellerie et le tourisme, la banque finance et assurance, l'analyse biologique et biochimique, génie électrique et énergie renouvelable, le système informatique et logiciel, bâtiment et travaux publics. Enfin, elle demande le soutien congolais en allant sur le Facebook de l'université Le Faucon Miss intellectuelle 2020 et de mettre un cœur ou un «j'aime» sur la photo Deborah Jael Elonga.

Shara Deo-Gracias BOUKA

ISP imprimerie Saint-Paul s.a.

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.
L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.
Nos services:
* impression de toutes cartes confondues
* impression des calendriers
* conception des logos
* impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
* reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27
Attaché de Direction commerciale:
Blaise BIKINDOU
Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Imprimerie Saint Paul:
85 ans de savoir-faire à vous plaire.

FOOTBALL/DIABLES-ROUGES

Comme une sourde inquiétude chez les supporters

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que le football congolais va aborder dans un mois le rendez-vous camerounais du Championnat d'Afrique des nations (CHAN). Cette inquiétude s'explique par la qualité du jeu qui n'est pas encore convaincante et l'inefficacité offensive des Diables-Rouges A' au cours de leur campagne de préparation sur le chemin de Douala, ville où le tirage au sort les a affectés.

Ce n'est pas la récente sortie de Kigali, d'où ils sont rentrés lundi 2 mars avec un match nul sans but (0-0) face au Rwanda, qui va rassurer les supporters congolais qui ne savent pas trop sur quel pied danser. Un score qui confirme les carences offensives du ''Onze'' national et accentue le doute sur leur capacité à atteindre l'objectif fixé par la Fédération congolaise de football (FECOFOOT): une place dans le dernier carré, synonyme de participation à une demi-finale.

Le supporter congolais ne peut s'empêcher de ressentir de l'angoisse en raison de l'absence d'attaquants de race qu'en son temps, Sylvain Bemba appelait les *«bêtes noires des gardiens de but»*.

Les attaquants habités par le feu ont déserté les Diables-Rouges. Ceux qui osent, de temps en temps, faire flamber le gazon et les filets adverses au sein de leurs clubs sont étrangement muets quand ils arrivent en sélection nationale. Ils multiplient les maladresses devant les bois d'en face. *«Cela est inconcevable»*, s'emporte un profane. Lorsqu'ils escamotent régulièrement les rares occasions de but qu'ils s'offrent, cela pose naturellement problème.

Le doute semble s'emparer des Diables-Rouges A'

On n'est donc pas surpris de l'indigence offensive chronique de la sélection nationale congolaise. En quatre matches disputés, elle n'a réussi que 2 buts: largement déficitaire pour une équipe ambitieuse! On ne remporte pas une victoire sans marquer plus de buts que l'adversaire, dirait Lapalisse.

Qu'est ce qui ne va pas réellement?

Seulement voilà: il ne suffit pas d'aligner des attaquants de feu pour espérer remporter une victoire. *«Le problème est la carence de l'équipe dans l'animation du jeu. Le choix des joueurs est peut-être loin d'être judicieux. Le jeu en mouvement n'est pas un point fort de l'équipe non plus»*, constate un technicien avisé. Et d'ajouter: *«L'idéal serait de présenter un groupe ayant la capacité de porter rapidement le danger, ballon au pied, dans le camp adverse à partir de la défense. Les défenseurs doivent être les premiers attaquants quand l'équipe est en possession du ballon. Aussi faut-il rechercher des défenseurs ayant une technique individuelle au-dessus de la moyenne. De même les attaquants doivent se muer en premiers défenseurs, en cas de perte de ballon, pour étouffer l'adversaire dans son propre camp».*

«Il y aurait aussi un manque de fraîcheur physique en cette période avancée de la saison sportive», pointe-t-il encore. C'est peut-être là l'une des raisons du manque de fougue, de rythme, de détermination; de cette fragilité physique, de cette technique collective sans mordant et de cette vulnérabilité psychologique évidente. Lacunes qui ont caractérisé les prestations des Diables-Rouges A' lors des confrontations avec la RDC et le Niger à Kinshasa, avec le Cameroun à Brazzaville, et enfin, avec le Rwanda à Kigali. A cela vient s'ajouter le problème d'équilibre ou de complémentarité des joueurs du milieu de terrain qu'il faut régler.

La chance du staff technique est d'avoir encore un mois pour parfaire l'animation du jeu et la cohésion du groupe. Et si possible de renforcer l'effectif.

Une partie du public est inquiet, mais une autre se refuse à verser dans le pessimisme. Après tout, il n'y a pas encore le feu à la maison.

Jean ZENGABIO

KARATE

A la découverte sempai Antoine Mbete Tchivanga

L'un des pionniers du karaté à Pointe-Noire est sempaï (vieux maître) Antoine Mbeté Tchivanga, ceinture noire schichidan 7e dan. Dans l'interview ci-après, il se souvient de ses débuts et suggère des pistes susceptibles de donner aux jeunes l'envie de pratiquer assidument le karaté.

**Sempai Mbété, comment avrez-vous contracté le virus du karaté?*

Dans notre enfance, nous parcourions avec plaisir lesz bandes dessinées. Moi, j'aimais particulièrement lire les bouquins de self défense des Japonais Bodhidharma, Shirobei-Akyama, Gichin Funakoshi, Kasé et autres. J'ai commencé à consacrer mon temps au self-défense en 1970. Il n'y avait pas de club organisé. C'est Félix Dembi qui m'a initié au karaté style Shotokan. Il m'a enseigné les éléments de base. J'ai adhéré pleinement et fait du karaté une passion. Puis, devenu senior, j'ai ouvert un centre d'encadrement à Mvounvou, où j'ai eu comme élèves: Bouyou Bouiti, Franck Vincent, Bruno Simba «Libanga», Jean Louis Poati. C'est maître Marius Ossei qui m'a fait passer le grade de ceinture Bleu 2e kyu. Pour l'histoire, le premier examen de passage de grade de la ceinture noire ici à Pointe-Noire, a eu lieu le 2 décembre 1979 au Mess mixte de Garnison, sous la supervision de maître Laurent Bakouani. C'est au cours de cet examen, j'étais passé shodan «1er Dan», au même moment que kyoshi Simon Moungondo.

**Comment êtes-vous devenu entraîneur national kumité?9*

**C'est après l'organisation en septembre 2002 par l'ancien président de la FECOKA'AMA, maître Dieudonné Okombi, d'un stage d'entraîneur de haut niveau supervisé par l'expert français Pierre Brunet. Il était ouvert aux instructeurs. J'étais déjà directeur technique départemental du Kouilou. Ce stage avait duré deux semaines et j'ai décroché avec brio le diplôme d'entraineur de 1er degré. On m'a nommé ensuite entraineur national kumité pour le Pôle Pointe-Noire.

Antoine Mbeté Tchivanga

**Quels sont vos moments forts au karaté?*

**Difficile de me souvenirs de tous ces moments. Mais, en 1981, je suis sélectionné dans l'équipe nationale pour affronter Léopards de la RDC, ex Zaïre, à Kinshasa. Dans l'effectif, nous n'étions que trois sélectionnés issus de Pointe-Noire: Appollin Moutsombi, Mathias Poati Lelo et moi. En 2000, j'ai participé au tournoi international de karaté de Cotonou (Bénin). Le Congo avait occupé la première place. En 2004, j'ai également pris part au tournoi international de karaté de Tunis. On est rentré avec deux médailles de bronze. Je n'oublie pas le voyage du Mozambique en 2011. Finaliste en Equipe Kumité, nous avions gagné la médaille d'argent face à l'Egypte, et le bronze en kumité individuel. Dans un autre domaine, j'ai formé plusieurs karatékas. Nombreux ont été des internationaux comme Marcelin Koussafi, Franck Barro, David Nombo, Isidore Mouthou, Bruno Simba, Michel Malalou.

**Comment entendez-vous faire aimer le karaté aux jeunes pour qu'ils ne sombrent pas dans la drogue?*

**Le karaté est de moins à moins médiatisé. Malheureusement! Il nous faut organiser beaucoup de compétitions dans les lieux publics comme jadis. Cela va, à coup sûr, attirer les jeunes. Il faut d'abord aimer la chose, le reste viendra tout seul.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

BASKET-BALL

CARA fait le plein des quarts temps

Troisième journée du championnat départemental de basketball seniors le week-end dernier au Gymnase Maxime Matsima. Il y a eu, au total, sept matchs disputés durant ces deux jours dont celui ayant permis au CARA de faire une bouchée des Diables-Noirs II.

La rencontre étant à sens unique, CARA a simplement déroulé son rouleau compresseur pour laminer son adversaire dans les quatre quarts temps. Score final: 80-49.

De l'autre côté, Patronage Sainte-Anne II et AS Thomas se sont retrouvés dans une rencontre très disputée et pleine de suspense. Rattrapé au score à trois reprises, l'AS Thomas est parvenu à creuser un peu l'écart pour remporter la partie au finish: 62-58.

Dimanche 1er mars 2020, cinq matches pour clôturer cette troisième journée. Devant RCO, les joueurs de BCM n'ont pas tergiversé. Ils sont allés à l'essentiel pour prendre le large assez tôt: 77-60. Dans la deuxième rencontre, les Diables Noirs I ont étrillé Liber Basket Club par 74-34.

De son côté, RBC a pris le dessus sur l'AS La Grandeur dans le troisième match (83-78), tandis que Anges-Noirs BC a dicté sa loi à l'Etoile du Congo qui a mal débuté son match dans la quatrième rencontre (67-59).

La dernière affiche, en fin de journée, s'est achevée par la domination d'Inter Club aux dépens de Patronage Sainte-Anne I (72-52).

Serge Désiré KOUBOLO KIANA

Rappel des résultats: CARA-Diables Noirs BB II (80-49), Patronage Sainte-Anne II-AS Thomas (58-62), RCO-BCM (60-77), Diables Noirs BB I-Liber Basket Club (74-34), ASG-RBC (78-83), Etoile du Congo-Anges-Noirs BC (59-67), Inter Club-Patronage Sainte-Anne I (72-52)

FOOTBALL/LIGUE I

Inarrêtable AS Otohô!

Les journées du championnat national d'élite Ligue 1 se suivent et se ressemblent pour l'AS Otohô, le leader. Pour la dix-neuvième fois, il n'a pas mis les pouces.

Devant l'AS Cheminiots qu'il a reçu au Stade Marien Ngouabi d'Owando, l'AS Otohô a en effet prolongé sa série de matches sans défaite, réussissant même le plus gros score de cette journée: 3-0.

Le petit événement, c'est pluôt le bouleversement intervenu dans le Top 5 du classement provisoire qu'AS Otohô domine largement. Si JST demeure son dauphin après sa victoire au forceps aux dépens du CARA (2-1), la troisième place échoit au terme de cette journée aux Diables-Noirs, victorieux du Tongo FC dimanche 1er mars au Stade Massamba-Débat par 3-2. Un score qui en dit long sur l'âpreté de la joute.

Samedi 29 février dans la même enceinte, l'AC Léopards venu de Dolisie a fait mordre le gazon au Patronage Sainte-Anne devant son propre public: 2-1. Mais FC Kondzo et Nico-Nicoyé se sont quitté dos à dos (0-0).

A Pointe-Noire, V.Club-Mokanda a remporté sa première victoire depuis la reprise, face à... l'Etoile du Congo: 2-1. La joie était éclatante et sans bornes du côté de Mvounvou.

L'AS Otohô (49 points) est donc inaccessible, sauf tremblement de terre. Suivent: JST (38 points), Diables-Noirs (33 points), FC Kondzo (32 points), CARA (31 points). Entre ses quatre lascars, on parie que les positions ne seront pas figées. Les malheurs des uns feront forcément le bonheur des autres.

Au milieu du tableau arrivent Etoile du Congo (27 points), AC Léopards (25 points), Patronage Sainte-Anne (25 points), V.Club-Mokanda (23 points), Inter Club (22 points), RCB (18 points). Dans les profondeurs du classement se battent Nico-Nicouyé (16 points), AS Cheminots (13 points) et Tongo FC (6 points).

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale : 18 Brazzaville
Tél. fixe: (+242) 05 350.84.05 - E-mail: etudematissa@gmail.com

NOMINATION DE QUATRE ADMINISTRATEURS
NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL
SOCIETE CONGOLAISE DES GAZ DE PETROLE LIQUEFIES
Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 1.000 000 000 F. CFA
Siège social: Brazzaville
RCCM: 08 B 910

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SOCIETE CONGOLAISE DES GAZ DE PETROLE LIQUEFIES, en sigle «GPL» S.A., en date à Brazzaville du 11 janvier 2020, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 03 février 2020, dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la date du 05 février 2020, sous folio 024/11, numéro 0394, il a été pris la résolution suivante:
L'Assemblée Générale ratifie les nominations aux fonctions d'administrateurs de:
- Monsieur Alban Perrin NTSONATH;
- Monsieur Lamine Mohammed KABA ;
- Monsieur Ghislain Rodolphe BOBIANGA ;
- Monsieur Adelard NKOUENO BALOSSA ;

Pour une durée de six (06) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
Dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 21 février 2020, enregistré sous le numéro 20 DA 47;
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/20 -94.
Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration de la SOCIETE CONGOLAISE DES GAZ DE PETROLE LIQUEFIES, en sigle «GPL» S.A., en date à Brazzaville du 23 janvier 2020, déposé au rang des minutes de Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, en date du 05 février 2020, dûment enregistré à la recette de Brazzaville à la même date, sous folio 024/9 numéro 0392, il a été pris les résolutions suivantes:
- Révocation du Directeur Général ;
- Nomination de Monsieur Dev Silvery ELINGA en qualité de Directeur Général, pour une durée de deux (02) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021;

Dépôt légal du Procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 21 février 2020, enregistré sous le numéro 20 DA 47;
Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/20 -94.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

Le Groupe Ecobank signe un partenariat de transfert d'argent international avec Alipay pour offrir des services financiers plus inclusifs aux utilisateurs

La solution Ecobank de transfert d'argent international s'ouvre aux Utilisateurs d'Alipay

Lomé, 12 Février 2020 – La banque panafricaine leader, Ecobank, a signé un accord de partenariat de transfert d'argent international avec Alipay, la première plateforme mondiale de paiement et de style de vie conçue pour fournir des services financiers plus inclusifs, en offrant aux travailleurs un moyen rapide, sûr, abordable et pratique de transférer de l'argent au pays.

Ce partenariat facilitera la réalisation des transferts immédiats sur Rapidtransfer, la solution de transfert d'argent de Ecobank, au profit des utilisateurs de la plateforme Alipay qui sert plus de 1,2 milliard de personnes dans le monde entier avec l'appui de ses partenaires locaux, fournisseurs de services de porte-monnaie électronique. Il s'agit d'un canal supplémentaire qui permettra de diversifier davantage les options offertes aux utilisateurs, de réduire les coûts de transaction et de renforcer la qualité des services sur le marché.

Pour Nana ABBAN, Directrice du Pôle Particuliers du Groupe : *«Notre solution panafricaine de transfert d'argent international Rapidtransfer a au fil des ans fourni des services transparents, pratiques et abordables à la diaspora Africaine et à leurs proches en Afrique. Il est donc tout à fait naturel pour nous d'étendre cette solution aux travailleurs expatriés exerçant en Afrique, tout en leur offrant les mêmes avantages. Grâce à notre partenariat avec Alipay, nous tirons davantage parti de la taille et de la capacité de notre écosystème de paiements unifiés à l'échelle mondiale.»*

«Nous sommes ravis de nous associer à Ecobank et d'utiliser notre technologie pour apporter des services de paiement rapides, abordables et pratiques à un plus grand nombre d'utilisateurs à l'échelle mondiale, en particulier aux travailleurs vivant loin de leurs pays», a déclaré Ma ZHIGUO, Responsable des transferts d'argent internationaux chez Alipay. *«Nous sommes déterminés à travailler avec des partenaires comme Ecobank pour rendre disponibles des technologies innovantes permettant aux consommateurs à l'étranger d'accéder à des services financiers inclusifs, afin de créer une plus grande valeur pour la société et de promouvoir des opportunités égales dans le monde.»*

La solution sera déployée sur l'ensemble de nos marchés, sous réserve des approbations locales requises.

Contact Média
Christiane Bossom
Responsable de la Communication du Groupe
Courriel : cbossom@ecobank.com
Tél : +228 22 21 03 03

A propos d'Ecobank Transnational Incorporated ('ETI' ou 'Le Groupe')

Ecobank Transnational Incorporated ('ETI') est la maison mère du Groupe Ecobank, le principal groupe bancaire indépendant panafricain. Le Groupe Ecobank emploie plus de 15 000 personnes et compte environ 20 millions de clients de la Banque des Particuliers, Commerciale et de Grande entreprise dans 33 pays africains. Le Groupe dispose d'un agrément bancaire en France et possède des bureaux de représentation à Addis Abeba en Éthiopie, à Johannesburg en Afrique du Sud, à Pékin en Chine, à Londres au Royaume-Uni et à Dubaï aux Émirats arabes unis. Le Groupe propose une gamme complète de produits, services et solutions bancaires : comptes bancaires et de dépôt, crédits, gestion de trésorerie, services de conseil, services de développement commercial, titres, gestion d'actifs et de patrimoine, entre autres. ETI est cotée à la Bourse nigériane à Lagos, à la Bourse du Ghana à Accra et à la Bourse régionale des valeurs mobilières à Abidjan.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.ecobank.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL, DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI (METPFQE)
Projet d'appui au réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA)

Recrutement d'un expert en gestion financière et passation de marchés

AMI N° 001/METPFQE/CAB/ARCEFA

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu, au titre de la convention d'affectation CCG 1123, un financement pour couvrir le coût du Projet d'appui au réseau des centres d'éducation, de formation et d'apprentissage (ARCEFA), et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour «le recrutement d'un Expert en gestion financière et passation de marchés (H/F).

En complément de l'assistant technique international du projet, chargé de l'animation opérationnelle et partenariale, l'expert en gestion financière devra (i) appuyer la cellule POMO CEFA dans le suivi et la gestion financière du projet, la production des rapports de suivi-évaluation, de support de communication/formation, la passation des marchés, etc.;(ii) apporter un appui aux gestionnaires des CEFA (en particulier les RAF) pour contribuer à l'amélioration de la gestion de leur établissement et à sa transparence (suivi régulier et appui conseil, contribution à l'élaboration participative de leurs outils de gestion,...);(iii) accompagner et seconder les équipes des CEFA dans la conception et la mise en oeuvre des activités génératrices de ressources;(iv) assurer la logistique des missions courtes des experts d'Expertise France, celles des sessions de formation et des rencontres entre les CEFA.

2.La cellule POMO-CEFA, chargée de l'exécution du Projet ARCEFA, invite toutes les personnes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les experts intéressés doivent être de nationalité congolaise et produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour ce type de prestation (Lettre de motivation, CV assorti des personnes de référence, copie des diplômes, etc.).

3.L'expert en gestion financière de projet devra être titulaire d'un diplôme de formation supérieure (niveau minimum bac+4) en économie, finance ou gestion et posséder au moins 5 ans d'expérience professionnelle post-formation en tant que responsable comptable ou administratif et financier exerçant de préférence dans le privé, les organisations professionnelles, les organisations internationales, les projets de coopération bilatérale ou multilatérale, les bailleurs de fonds, les ONG internationales. Il devra également avoir des compétences avérées en passation des marchés publics en République du Congo. Il devra, si possible, avoir des connaissances des procédures de passation des marchés de l'AFD ou d'autres bailleurs de fonds internationaux.

4.Les experts intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux jours et heures d'ouverture des Bureaux suivants: de lundi à vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 heure locale (TU+1), Avenue Placide LENGA n° 278 ex-rue LOT, quartier ex-Télévision, Bacongo, Brazzaville, République du Congo – Tél.: 06 625 88 90/06 664 86 87 — Email: michelmouanga55@gmail.com

5.Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard, le 18 mars 2020 à 12H00, heure locale, et porter expressément la mention

«AMI N° 001-2020/METPFQE/POMO-CEFA-RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN GESTION FINANCIERE ET PASSATION DE MARCHES»
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT
278, avenue Placide LENGA, ex-rue LOT, quartier ex- Télévision, Bacongo, Brazzaville, République du Congo – Tél.: 06 625 88 90/06 664 86 87 — Email: michelmouanga55@gmail.com

BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Votre
Eau Familiale !
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11